

ANNEXE 3A ANALYSE FORCES FAIBLESSES DES INDICATEURS SYNTHÉTIQUES

1.1.1 Produit intérieur brut (PIB)

1.1.1 Produit intérieur brut (PIB)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>En ce qui concerne l'aptitude à être un indicateur complémentaire au PIB : sans objet mais il faut noter que se développent plusieurs compléments s'intégrant dans le même cadre de référence (par exemple : PIB ajustés, comptes satellites, ...)</p> <p>(+) Conformément à son objectif, le PIB mesure bien l'effort productif d'un territoire et couvre donc le pilier économique du développement durable</p> <p>(-) Certaines faiblesses de la mesure de l'effort productif concernent des productions non mesurées (travail ménagé, bénévolat, ...)</p> <p>(-) En ce qui concerne la problématique du développement durable, le PIB n'apporte aucune information sur les autres piliers et interfaces ; notamment sur l'interface équitable, il n'informe pas sur la distribution des revenus.</p> <p>(-) Il n'informe pas non plus sur la soutenabilité des revenus et de la consommation future. C'est un indicateur de flux et non de stock.</p> <p>(-) Dans ce qu'il compte, il compte des productions qui, en termes de développement durable, ne seraient pas comptabilisées de la même manière. Ainsi, certaines dépenses, dites défensives, en particulier si elles sont effectuées par le secteur public, peuvent donner lieu à un accroissement du PIB alors qu'elles ne visent en particulier qu'à compenser une perte de bien-être (exemple : les dépenses de dépollution)</p> <p>(+) Le PIB est fiable par rapport à son objectif, si on évite de considérer que le PIB mesure le progrès social.</p>	<p>(+) L'indicateur résume en une seule valeur un nombre important de dimensions grâce à une construction par les diverses composantes de la production</p> <p>(+) Le PIB est le résultat final d'un système comptable.</p>	<p>(+) Les composantes du PIB peuvent faire l'objet d'analyses fines.</p>	<p>(+) L'originalité du PIB tient à la cohérence du cadre comptable fait de règles précises, cohérentes entre elles et harmonisées entre zones géographiques ; règles révisées régulièrement de façon à assurer une adaptation aux nouvelles réalités économiques tout en conservant une certaine continuité.</p>

1.1.1 Produit intérieur brut (PIB)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) La méthode est explicite et reproductible : les règles de construction sont précises et largement documentées ;</p> <p>(-) Mais la complexité de la construction la rend difficilement accessible; elle n'est à la portée que de spécialistes.</p>	<p>(+) Mise à jour annuelle de l'indicateur au niveau NUTS 3 de l'ensemble des pays européens.</p> <p>(-) Celle-ci nécessite la mise en place d'un système de comptabilité et l'affectation de ressources importantes.</p>	<p>(+) Equilibre (pas de surreprésentation) et 'non redondance' : cohérent dans le cadre d'un système comptable</p> <p>(-) La valeur implicitement attribuée aux différents biens et services mesurés dans le PIB, qu'elles soient établies par le marché ou par une imputation spécifique, ne reflète pas nécessairement la valeur adéquate dans un objectif de développement durable.</p>	<p>(+) Méthode stable et éprouvée, même si recherche permanente d'améliorations.</p>	<p>(-) Utilisation délicate d'imputations, de facteurs de conversion et de clés de répartition, en particulier dans les applications régionales.</p> <p>(-) Le PIB est souvent rapporté à la population (PIB/habitant), ce qui peut être incohérent à un niveau local fin, le numérateur étant mesuré au lieu de travail, le dénominateur au lieu du domicile. Cela le rend inadéquat pour mesurer un niveau de revenu moyen.</p>

1.1.1 Produit intérieur brut (PIB)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(+) Forte diffusion de l'indicateur, particulièrement le taux de croissance du PIB.</p> <p>(-) Usage parfois abusif de l'indicateur en terme de communicabilité : le PIB n'est pas un indicateur de bien-être ni de progrès social.</p>	<p>(+) Indicateur phare de toute politique économique, notamment la politique budgétaire.</p> <p>(-) Il n'est pas un instrument d'évaluation de l'action publique.</p>	<p>(+) Le PIB est largement reconnu ;</p> <p>(-) et largement contesté dans son usage en tant qu'indicateur de progrès social.</p>	<p>(+) Comparabilité très bonne dans le temps et dans l'espace,</p> <p>(-) mais plus délicate dans les exercices infra nationaux (en particulier exprimé par tête).</p>

1.1.2 Revenu national brut (RNB) et agrégats de l'optique revenu

1.1.2 Revenu national brut (RNB) et agrégats de l'optique revenu	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) L'optique revenu de la comptabilité nationale est plus pertinente que le PIB lui-même pour donner une image du niveau de vie ou du bien-être matériel, a fortiori si l'on se concentre sur les revenus des ménages.</p> <p>(+) Le RNB /revenu des ménages mesure l'ensemble des revenus des unités/ménages résidents d'un territoire économique, qu'ils proviennent de l'activité de production intérieure ou de flux avec le reste du monde.</p> <p>(+) Le RNB et ses dérivés sont fiables par rapport à son objectif, si l'on évite de considérer qu'ils mesurent le progrès social ; le RNB est entièrement consacré à la mesure de revenus économiques perçus sur une année.</p> <p>(-) Exhaustif pour les revenus mais insuffisant pour appréhender la « performance » économique, dans tous ses aspects</p> <p>(-) En ce qui concerne la problématique du développement durable, même si la relation entre revenu disponible et progrès sociaux apparaît plus évidente que dans le cas du PIB, le RNB n'apporte aucune information sur les autres piliers et interfaces ; l'indicateur présente une valeur totale ou moyenne, sans précision sur la distribution des revenus. Il ne prend pas en compte l'impact environnemental de l'activité qui a généré le revenu ni la consommation qu'il permet</p> <p>(-) Il n'informe pas non plus sur la soutenabilité des revenus et de la consommation future. C'est un indicateur de flux et non de stock.</p>	<p>(+) L'indicateur résume en une seule valeur un nombre important de dimensions grâce à une construction par les diverses composantes de l'ensemble des revenus des résidents d'un territoire économique et donne une idée assez précise du niveau moyen de richesse des résidents.</p> <p>(+) A l'instar du PIB, le RNB est le résultat final d'un système comptable.</p>	<p>(+) Les composantes du RNB peuvent faire l'objet d'analyses fines.</p>	<p>(+) L'originalité du RNB tient à la cohérence du cadre comptable fait de règles précises, cohérentes entre elles et harmonisées entre zones géographiques ; règles révisées régulièrement de façon à assurer une adaptation aux nouvelles réalités économiques tout en conservant une certaine continuité.</p>

1.1.2 Revenu national brut (RNB) et agrégats de l'optique revenu	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) La méthode est explicite et reproductible : les règles de construction sont précises et largement documentées.</p> <p>(-) Mais la complexité de la construction la rend difficilement accessible; elle n'est à la portée que de spécialistes.</p>	<p>(+) Mise à jour annuelle de l'indicateur au niveau NUTS 3 de l'ensemble des pays européens.</p> <p>(-) Celle-ci nécessite la mise en place d'un système de comptabilité et l'affectation de ressources importantes.</p> <p>Au niveau régional, les données sont actuellement limitées aux revenus primaires et aux revenus disponibles nets du secteur institutionnel des ménages. Des études ponctuelles ont cependant été réalisées pour l'estimation d'un revenu régional de l'ensemble de l'économie régionale (cf. Chaidron et al. 2008). Des estimations sont également en cours à l'WEPES.</p>	<p>(+) Equilibre (pas de surreprésentation) et 'non redondance' : cohérent dans le cadre d'un système comptable.</p> <p>(-) La valeur implicitement attribuée aux différents services mesurés dans le RNB ne constitue pas nécessairement une valeur pertinente dans un objectif de développement durable.</p>	<p>(+) Méthode stable et éprouvée, même si recherche permanente d'améliorations.</p>	<p>(-) Utilisation délicate d'imputations, de facteurs de conversion et de clés de répartition, en particulier dans les applications régionales.</p>

1.1.2 Revenu national brut (RNB) et agrégats de l'optique revenu	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(+) Moins souvent utilisé que le PIB pour la communication ou comme paramètre de politiques publiques, le RNB (ou ses dérivés) possède néanmoins un potentiel de communication synthétique équivalent.</p> <p>(-) Usage parfois abusif de l'indicateur en termes de communicabilité : le RNB n'apporte des informations que sur une partie du bien-être et du progrès social.</p>	<p>(-) Il n'est pas un instrument d'évaluation de l'action publique.</p>	<p>(+) Le RNB est communément reconnu. Il est d'ailleurs souvent cité dans divers rapports sur la situation économique ou dans la recherche scientifique.</p>	<p>(+) Comparabilité très bonne dans le temps et dans l'espace.</p>

1.2 PIB ajusté pour l'environnement (« PIB vert »)

1.2 PIB ajusté pour l'environnement (« PIB vert »)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) L'objectif-même de « PIB verts » est d'être complémentaire au PIB, en déduisant de ce dernier les coûts environnementaux de l'activité économique.</p> <p>(-) Cependant, le PIB vert mesure uniquement l'impact de l'activité sur l'environnement et non sur la qualité de celui-ci. Il éclaire donc l'interface « viable », mais n'informe pas sur les autres piliers et interfaces.</p> <p>(-) Son approche par la déduction d'une valeur économique des dégradations environnementales implique une substituabilité des capitaux.</p>	<p>(+) L'indicateur résume en une seule valeur un nombre important de dimensions grâce à une construction par les diverses composantes reprises de la « comptabilité nationale » et la traduction en valeurs monétaires des impacts sur l'environnement</p>	<p>(+) Capacité d'analyse découlant de l'existence de dimensions et de composantes.</p>	<p>(+) Le débat suscité par les PIB verts a servi à la prise en compte des impacts négatifs de l'activité économique sur l'environnement (y compris dans le pilotage de la politique de développement local, par ex. en Chine), ainsi qu'au développement de comptabilités environnementales cohérentes avec la comptabilité économique.</p>

1.2 PIB ajusté pour l'environnement (« PIB vert »)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(-) Il a été peu mis en œuvre. Il manque donc de références méthodologiques appliquées</p> <p>(-) Même en s'appuyant sur des comptes environnementaux développés, estimer un PIB vert (moins riche en information que le compte environnemental lui-même) en demeurerait une application complexe, eu égard aux hypothèses complémentaires de valorisation monétaire des flux physiques, pour lesquelles aucun consensus international n'existe actuellement.</p>	<p>(-) Pertinent en théorie, un PIB vert pour la Wallonie devrait au minimum se baser sur un ensemble de comptes environnementaux complets. Un tel exercice a été effectué en Flandre moyennant des hypothèses palliant notamment l'absence d'une optique « dépenses » au sein de la comptabilité régionale économique. A ces hypothèses, devraient donc encore s'ajouter les difficultés de valorisation mentionnées ci-dessus (cf. Transaprence).</p>	<p>(+) Son lien avec les standards d'un système international de comptabilité environnementale constitue un atout.</p> <p>(+) Un mode possible de calcul est présenté dans le système de comptabilité économique et environnementale intégrée des Nations-Unies de 2003.</p> <p>(-) Les résultats sont très variables et peu fiables vu les difficultés méthodologiques encore nombreuses (cf. Alfsen p.35-36): méthode de monétarisation, mais aussi détermination des dégradations environnementales à inclure, actualisation des effets futurs, ...</p> <p>(-) Le nombre d'hypothèses à poser à un niveau local deviendrait vraisemblablement trop important pour la réalisation d'un tel indicateur au niveau de la région.</p>	<p>(-) Il subsiste des doutes sur l'opportunité et sur les moyens de calculer des PIB verts.</p>	<p>(-) L'absence de données disponibles et le recours à des hypothèses parfois fortes pèsent sur la fiabilité des estimations (cf. Robustesse).</p>

1.2 PIB ajusté pour l'environnement (« PIB vert »)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(+) La communicabilité de l'indicateur est renforcée par la comparaison en évolution avec le PIB.</p> <p>(-) Il forme un agrégat unique dont l'utilité peut être mise en doute (ex. Stiglitz et al. p.19 : utilité pour un conducteur d'un compteur qui agrégerait en une seule valeur la vitesse actuelle du véhicule et le niveau d'essence...).</p>	<p>(-) Son estimation n'a pas été généralisée. Ce qui le rend assez peu utilisé.</p>	<p>La légitimité des PIB verts est mise en question par la communauté scientifique/statistique en raison de sa complexité de mise en œuvre et de sa synthèse finalement peu utilisable, en comparaison de comptes de l'environnement.</p>	

1.3 Index of Sustainable Economic Welfare (ISEW) – Indice de bien-être économique durable (IBED)

1.3 Index of Sustainable Economic Welfare (ISEW) – Indice de bien-être économique durable (IBED)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) L'ISEW/IBED se centre sur la consommation privée des ménages comme point de départ, ajustée pour couvrir les inégalités de revenus, et en y intégrant d'autres aspects non repris ou comptabilisés différemment dans le PIB, tels que les dépenses défensives, les coûts de la dégradation de l'environnement et la dépréciation du capital naturel. Ce faisant, il s'intéresse davantage aux individus et aborde de manière élémentaire ou substantielle l'ensemble des piliers et interfaces du développement durable.</p> <p>(-) L'éclairage est élémentaire sur certains piliers et interfaces (pilier social, interfaces vivable et viable, gouvernance)</p> <p>(-) Son approche par la valeur économique implique une substituabilité des capitaux.</p>	<p>(+) Indicateur synthétique qui résume à un chiffre un grand ensemble de variables et de dimensions après traduction de l'ensemble des variables en une unité monétaire.</p>		<p>(+) L'IBED est remarquable par sa capacité à décortiquer les dépenses défensives et non défensives. Il prend en compte certains services ainsi que des externalités négatives de la production.</p>

1.3 Index of Sustainable Economic Welfare (ISEW) – Indice de bien-être économique durable (IBED)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) Transparence dans les ajustements apportés au PIB</p> <p>(+) Le site de l'ONG « Friends of the earth » propose, à qui le désire, de réaliser sa propre application de l'IBED. L'exercice est donc reproductible.</p> <p>(+) La structure générale de construction de l'indicateur et de ses composantes sont identiques dans les différents exercices</p> <p>(-) Cependant, il n'y a pas de consensus international pour l'estimation de certaines variables. Dans les applications diverses de l'indicateur, on constate une hétérogénéité et une complexité résultant notamment des données disponibles, des méthodes utilisées, ...</p>	<p>(-) Le calcul existe au niveau national et dans différents pays, mais des difficultés à le réaliser (opérationnaliser) au niveau régional sont présentes du fait notamment que les données officielles de consommation privée ne sont pas disponibles à ce niveau.</p>	<p>(-) La sensibilité des résultats aux hypothèses peut entraîner une instabilité des résultats, notamment en comparaison avec le PIB. Les difficultés relatives aux hypothèses concernent notamment la mesure de la redistribution des revenus, l'évaluation des dommages sur l'environnement (prix hédoniques, évaluation contingente,...), l'évaluation des dépenses défensives et des biens non marchands</p> <p>(-) La valeur implicitement attribuée aux différents biens et services mesurés dans l'ISEW, qu'elles soient établies par le marché ou par une imputation spécifique, ne reflète pas nécessairement la valeur adéquate dans un objectif de développement durable</p>	<p>(+) D'une actualisation à l'autre et dans les exercices réalisés dans les différents pays, la structure générale de l'indicateur est conservée et les concepteurs dressent la liste des pistes d'améliorations possibles pour modéliser telle ou telle composante et pour l'estimation de certains biens.</p> <p>(+) Les améliorations méthodologiques sont incorporées lors du 'recalcul' des séries et cela évite les ruptures temporelles.</p>	<p>(-) Il n'y a pas toujours de données disponibles pour l'ensemble des composantes et certains proxys peuvent être utilisés.</p>

1.3 Index of Sustainable Economic Welfare (ISEW) – Indice de bien-être économique durable (IBED)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(-) L'ISEW est relativement peu compréhensible pour le non initié. La compréhension des différents concepts qu'il renferme le réserve actuellement à des débats en milieux académiques et entre experts</p> <p>(+) La communicabilité de l'indicateur est renforcée par la comparaison en évolution avec le PIB</p>	<p>(+) Il pourrait être utilisé comme outil d'orientation des politiques publiques.</p>	<p>(+) L'ISEW est reconnu par la communauté scientifique et fait l'objet de différentes études.</p>	<p>(+) Il est réalisé dans différents pays avec à chaque fois une longue série temporelle</p> <p>(-) Cependant bien qu'inspirée du document initial de Cobb, la méthodologie varie par pays et est souvent fonction des données disponibles dans le calcul des différentes variables.</p>

1.4 Genuine Progress Indicator (GPI) – Indicateur de progrès véritable (IPV)

1.4 Genuine Progress Indicator (GPI) – Indicateur de progrès véritable (IPV)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) Le GPI part de la consommation privée des ménages qu'il ajuste pour couvrir les inégalités de revenus, et en y intégrant d'autres aspects non repris ou comptabilisés différemment dans le PIB (biens et services non-marchand, valeur de la consommation de biens durables). Il déduit 3 catégories de dépenses (défensives, liées aux coûts sociaux et à la dépréciation des ressources naturelles). Ce faisant, il s'intéresse davantage aux individus et aborde de manière élémentaire ou substantielle l'ensemble des piliers et interfaces du développement durable.</p> <p>(-) L'éclairage est élémentaire sur certains piliers et interfaces (pilier social, interfaces vivable et viable, gouvernance)</p> <p>(-) Son approche par la valeur économique implique une substituabilité des capitaux.</p>	<p>(+) Indicateur synthétique qui ramène à un chiffre un grand ensemble de variables et de dimensions après traduction de l'ensemble des variables en unité monétaire.</p>		<p>(+) Le GPI est remarquable par sa capacité à décortiquer les dépenses défensives et non défensives déclinées en ajustement (environnemental, social, ...). Il prend en compte certains services ainsi que des externalités négatives de la production.</p>

1.4 Genuine Progress Indicator (GPI) – Indicateur de progrès véritable (IPV)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) Transparence dans les ajustements apportés au PIB</p> <p>(+) La structure générale de construction de l'indicateur et de ses composantes sont identiques dans les différents exercices.</p> <p>(-) Cependant, il n'y a pas de consensus international pour l'estimation de certaines variables. Dans les applications diverses de l'indicateur, on constate une hétérogénéité et une complexité résultant notamment des données disponibles, des méthodes utilisées, ...</p>	<p>(-) Le calcul existe au niveau national et dans différents pays, mais des difficultés à le réaliser (opérationnaliser) au niveau régional existent du fait notamment que les données officielles de consommation privée ne sont pas disponibles à ce niveau.</p>	<p>(-) La sensibilité des résultats aux hypothèses peut entraîner une instabilité, notamment en comparaison avec le PIB. Les difficultés relatives aux hypothèses concernent notamment la mesure de la redistribution des revenus, l'évaluation des dommages sur l'environnement (prix hédoniques, évaluation contingente,..), l'évaluation des dépenses défensives et des biens non marchands</p> <p>(-) La valeur implicitement attribuée aux différents biens et services mesurés dans le GPI, qu'elles soient établies par le marché ou par une imputation spécifique, ne reflète pas nécessairement une valeur pertinente dans un objectif de développement durable.</p>	<p>(+) D'une actualisation à l'autre et dans les exercices réalisés dans les différents pays, la structure générale de l'indicateur est conservée et les concepteurs dressent la liste des pistes d'améliorations possibles pour modéliser telle ou telle composante et pour l'estimation de certains biens.</p> <p>(+) Les améliorations méthodologiques sont incorporées lors du recalcul des séries ce qui évite les ruptures temporelles.</p>	<p>(-) Il n'y a pas toujours de données disponibles pour l'ensemble des composantes et certains proxys peuvent être utilisés.</p>

1.4 Genuine Progress Indicator (GPI) – Indicateur de progrès véritable (IPV)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(-) Le GPI est relativement peu parlant, compréhensif pour le non initié, la compréhension des différents concepts, qu'il renferme, le réserve à des débats en milieux académiques et entre experts.</p> <p>(+) La communicabilité de l'indicateur est renforcée par la comparaison en évolution avec le PIB.</p>	<p>(+) Il pourrait être utilisé comme outil d'orientation des politiques publiques.</p>	<p>(+) Le GPI est reconnu par la communauté scientifique et fait l'objet de différentes études.</p>	<p>(+) Il est réalisé dans différents pays avec à chaque fois une longue série temporelle</p> <p>(-) Cependant bien qu'inspirée du document initial, la méthodologie varie par pays et est souvent fonction des données disponibles dans le calcul des différentes variables.</p>

1.5 Genuine Savings - Epargne véritable (EV)

1.5 Genuine Savings - Epargne véritable (EV)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) Alors que le système standard de comptabilité nationale ne s'intéresse qu'au capital physique, l'épargne véritable tient compte également du capital naturel, environnemental et social en tant que source de production et s'intéresse ainsi à la création ou la destruction de richesse au sens large. Il est donc complémentaire au PIB et montre l'impact de la surconsommation ou du sous-investissement.</p> <p>(-) Son éclairage sur les piliers (économique, social, environnemental) reste non exhaustif. Il n'informe pas sur les interfaces et n'aborde pas la prise en compte de la nature collective des capitaux social et institutionnel, ou les inégalités dans la redistribution de ces capitaux.</p> <p>(-) Son approche par la valeur économique implique une substituabilité des capitaux.</p>	<p>(+) Indicateur synthétique qui informe en une valeur sur le stock de capital d'un territoire.</p>	<p>(+) Outil d'analyse par la mise en parallèle de l'utilisation des différents stocks.</p>	<p>(+) Son originalité est d'être centré sur les stocks de capital (économique, social et environnemental).</p>

1.5 Genuine Savings - Epargne véritable (EV)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) Transparence de la méthodologie et des hypothèses à suivre, exercice réalisé au niveau mondial par une institution reconnue à savoir la Banque Mondiale. La méthode et différents documents sont disponibles sur le site internet de la Banque.</p> <p>(-) Cadres théorique et conceptuel considérés comme cohérents mais certaines questions normatives restent floues.</p>	<p>(+) Exercice réalisé au niveau mondial pour une grande quantité de pays par une institution reconnue au niveau mondial ce qui peut en faire un outil de coordination...</p> <p>(+) Mise à jour annuelle de l'indicateur</p> <p>(-) Interrogation sur sa faisabilité au niveau régional.</p>	<p>(+) Elle s'appuie sur les concepts et les chiffres issus de la comptabilité nationale pour l'épargne brute.</p> <p>(-) Les hypothèses pour l'estimation du stock humain (réduite à sa fonction productive) et pour l'estimation des ressources naturelles sont discutables et difficiles à mettre en œuvre.</p> <p>(-) Les stocks social et environnemental sont envisagés sous le prisme de ce que l'on peut en faire (biens, services) dans une optique de production.</p>		<p>(-) Il n'y a pas toujours de données disponibles pour l'ensemble des composantes et certains proxys peuvent être utilisés.</p>

1.5 Genuine Savings - Epargne véritable (EV)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(+) L'EV fonctionne bien comme outil de communication car son calcul est (en théorie) assez simple</p> <p>(-) L'EV ne s'inscrit pas totalement dans une optique de responsabilisation. Elle impute par exemple la dégradation de l'environnement aux pays producteurs de ressources naturelles indépendamment de la destination finale de celles-ci ; c'est donc le pays exportateur qui paye la surconsommation du pays riches et ne responsabilise en rien ces derniers.</p>	<p>(+) Dissémination large, calcul généralisé, grande visibilité, calculé par pays et régions du monde par la Banque mondiale.</p>	<p>(+) L'épargne véritable jouit d'une grande visibilité car elle émane de la Banque mondiale ; elle peut être un outil de coordination,</p> <p>(-) Mais elle reste discutée sur différents aspects de sa conception et des estimations qu'elle demande.</p>	<p>(+) Comparabilité dans le temps (série longue) et entre pays, calcul réalisé par la Banque Mondiale pour au moins 140 pays.</p>

1.6 Indice de bien-être économique (IBEE)

1.6 Indice de bien-être économique (IBEE)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	(+) L'indicateur se concentre sur les dimensions économiques du bien-être dans l'optique même de ses concepteurs. Il éclaire de manière substantielle l'interface équitable et le pilier social. (-) Il ne nous dit rien sur les autres dimensions du bien-être et du développement durable.	(+) La technique de synthèse rend possible le regroupement de 16 composantes en 4 dimensions traduites in fine en un seul indice. (-) il peut cependant y avoir autant de synthèses possibles des dimensions que d'utilisateurs via la pondération permise sur le site des chercheurs.		(+) L'IBEE présente une technique d'agrégation originale (monétarisation et non monétarisation).

1.6 Indice de bien-être économique (IBEE)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	(+) Sur le site internet de leur centre de recherche, les concepteurs mettent à disposition l'ensemble des données qu'ils utilisent pour le calcul de l'IBEE, ainsi qu'un modèle Excel de pondération des dimensions de l'IBEE ; grâce à ces deux éléments toute personne intéressée peut réaliser ses propres calculs.	(-) L'opérationnalisation à court terme de l'IBEE au niveau de la Région wallonne est problématique car l'une des dimensions est basée sur la consommation privée (non disponible officiellement au niveau régional). (-) Coût relativement élevé de l'exercice qui peut freiner sa réactualisation	(+) Les concepteurs proposent des analyses de sensibilité : impact de variations de la pondération sur les tendances générales révélées par l'IBEE (voir notamment Osberg et Sharpe, 2009, pp. 48-58).	(+) D'une actualisation à l'autre, la structure générale de l'indicateur est conservée et les concepteurs dressent la liste des pistes d'améliorations possibles pour modéliser telle ou telle composante. Cette liste d'améliorations potentielles s'apparente à un plan de travail car certaines des pistes sont réalisées lors des actualisations suivantes (avec 'recalcul' des séries pour éviter les ruptures temporelles).	

1.6 Indice de bien-être économique (IBEE)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(-) L'IBEE est relativement peu présent dans les débats publics (bien que connu dans les milieux académiques).</p> <p>(-) Communicabilité rendue difficile en fonction de la technicité de la méthodologie d'agrégation (revers de l'originalité de la méthode d'agrégation monétarisation + non-monétarisation)</p> <p>(-) Manque de ressources financières du centre de recherche pour assurer une communication grand public</p>		<p>(+) L'IBEE est reconnu par la communauté scientifique. Il est utilisé par l'OCDE dans certaines de ses publications sur le bien-être des nations ou les mesures alternatives de bien-être. Il est également référencé dans le rapport Stiglitz. L'IBEE répond en effet à plusieurs recommandations du rapport.</p>	<p>(+) L'IBEE est calculé de manière harmonisée pour 14 pays de l'OCDE, dont la Belgique et les séries sont recalculées en intégrant les changements méthodologiques.</p>

1.7 Empreinte écologique

Point de vue de l'apport intrinsèque				
1.7 Empreinte écologique	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
		<p>(+) L'empreinte écologique éclaire essentiellement sur l'interface viable. Elle porte sur un des grands enjeux environnementaux : les « limites » quantitatives de la planète en lien avec la pression anthropique.</p> <p>(-) Elle n'éclaire pas de manière complète le pilier environnemental car elle ne comprend pas d'indicateurs de biodiversité, de qualité des sols (érosion, dégradation), de qualité des eaux ou les questions de toxicité</p>	<p>(+) L'effort de synthèse se traduit par l'utilisation d'une unité unique, simple et facilement compréhensible.</p>	

Point de vue des Méthodes et Données					
1.7 Empreinte écologique	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
		<p>(-) Un minimum de cinq méthodes de calculs ont été identifiées par notre revue de la littérature. Celle développée par le Global Footprint Network (GFN) nécessite l'achat d'un protocole pour le calcul.</p>	<p>(+) Selon la méthode de calcul retenue et le niveau de robustesse souhaité, l'empreinte écologique peut être rapidement actualisée ou nécessiter quelques années de recherche.</p>	<p>(-) Les cinq méthodes proposées ne fournissent pas de résultats convergents ni comparables.</p>	<p>(+) Les méthodes sont de plus en plus « matures », elles font l'objet de recherches scientifiques depuis de nombreuses années.</p> <p>(-) La méthode centralisée au GFN reste instable car liée aux évolutions méthodologiques. Les comparaisons temporelles sont peu fiables.</p>

	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
1.7 Empreinte écologique	<p>(+) Outil de communication fort, notamment par le caractère « appropriable » de son unité et son optique « responsabilisant » le consommateur.</p>	<p>(-) L'indicateur est difficile à utiliser comme instrument d'action publique. Selon N. Zuinen et N. Gouzée (2010) « <i>l'influence d'un gouvernement national (ou régional) sur le rendement moyen mondial des différents types de surfaces et sur le facteur d'équivalence étant assez faible, un gouvernement peut essentiellement réduire son empreinte écologique en agissant sur la consommation apparente, c'est-à-dire en réduisant les quantités produites et importées et/ou en augmentant les quantités exportées de produits pris en compte dans le calcul de l'EE. Remarquons ici que l'augmentation des quantités exportées aura cependant des répercussions sur l'EE d'autres pays</i> ».</p> <p>Sur base de Lenzen et al. (2007), N. Zuinen et N. Gouzée (2010) citent quelques mesures de gouvernement qui pourraient accroître la biocapacité (ou réduire l'empreinte écologique) et peuvent se révéler globalement dommageables pour l'état de l'environnement (monocultures d'arbres, agriculture conventionnelle au détriment de l'agriculture biologique, réduire les superficies forestières, accroître la superficie de son territoire).</p>	<p>(+) Indicateur mondialement reconnu. Notoriété et diffusion très large.</p> <p>(-) Indicateur sujet à controverses, notamment en lien avec l'utilisation intensive des terres pour l'agriculture ou la sylviculture. En effet, une utilisation intensive des terres est un facteur qui semble mener à une augmentation de la biocapacité mais potentiellement dommageable pour l'environnement.</p>	<p>(+) Champ d'application très large : pays, région, ville, commune,...</p> <p>(-) Mais incomparabilité entre méthodes et champs d'application.</p>

1.8 Empreinte carbone

Point de vue de l'apport intrinsèque				
1.8 Empreinte carbone	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
		<p>(+) L'empreinte carbone éclaire de manière élémentaire sur l'interface viable.</p> <p>(-) Elle n'éclaire pas de manière complète le pilier environnemental et ses interfaces car ce sont uniquement les pressions anthropiques sur l'« environnement climatique » qui sont prises en compte.</p> <p>(-) Comme pour l'empreinte écologique, elle ne comprend pas d'indicateurs de biodiversité, de qualité des sols (érosion, dégradation), de qualité des eaux ou les questions de toxicité. De plus, elle ne dit rien quant à l'état des réserves de ressources non renouvelables et leur niveau d'épuisement.</p>	<p>(+) Effort de synthèse par l'utilisation d'une unité simple</p>	

Point de vue des Méthodes et Données					
1.8 Empreinte carbone	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
		<p>(-) Risque de confusion : l'empreinte carbone est une appellation qui peut être utilisée de différentes manières, tant du point de vue des méthodes que des éléments comptabilisés (CO2, équivalents CO2, ...).</p>	<p>(+) Selon la méthode de calcul retenue et le niveau de robustesse souhaité, l'empreinte carbone peut être rapidement actualisée ou nécessiter quelques années de recherche.</p>	<p>(-) Les différentes méthodes proposées ne fournissent pas de résultats convergents ni comparables.</p>	<p>(+) La méthode est de plus en plus « mature », elle fait l'objet de recherches scientifiques depuis de nombreuses années.</p> <p>(+) Méthode plus simple que l'empreinte écologique car elle comprend moins de composantes.</p>

1.8 Empreinte carbone	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	(+) Outil de communication fort, notamment par son unité de mesure et son optique « responsabilisant » le consommateur.	(+) Instrument d'action publique en raison du cadre normatif volontaire fixé à la suite du Protocole de Kyoto sur l'émission des GES. Les composantes de l'empreinte carbone aident à définir des stratégies et solutions mieux adaptées à chaque secteur d'activité pour autant que les composantes et méthodologies pour le calcul le permettent. (-) Un instrument d'action publique très/trop spécifique pour appréhender à lui seul la diversité des aspects environnementaux.	(+) Indicateur reconnu. Notoriété et diffusion très large.	(+) Champ d'application très large : pays, région, ville, commune, ... (-) Mais incomparabilité entre méthodes et champs d'application.

1.9 Environmental Performance Index (EPI)

1.9 Environmental Performance Index (EPI)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	(+) L'indice final éclaire sur la performance environnementale à partir de 2 dimensions : la vitalité des écosystèmes et les impacts environnementaux sur la santé humaine. Il est composé de variables d'états, de pressions et d'impacts en lien avec l'environnement ce qui lui permet de couvrir assez bien le pilier environnemental et ses interfaces.	(+) Les deux dimensions synthétisent ensemble 10 catégories de politiques environnementales en couvrant bien le champ abordé. (+) Les indicateurs sont ramenés à une même unité pour la synthèse : le pourcentage de proximité à un objectif chiffré. (-) Par contre, la synthèse finale des deux dimensions (par le recours à une moyenne simple en 2010) est difficilement interprétable	(+) L'analyse est fortement développée sur chaque variable de base, chaque catégorie et chaque objectif	(+) L'indicateur permet au niveau mondial de comparer les pays en matière de gestion environnementale en les situant par rapport à des objectifs chiffrés (+) Originalité du calcul de l'indice : chaque indicateur est exprimé par la distance par rapport à une cible.

1.9 Environmental Performance Index (EPI)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	(+) Les sources de données sont précisées, la méthodologie est expliquée de façon détaillée, les méthodes statistiques et probabilistes utilisées sont décrites avec détails sur le site internet de l'indice. Les bases de données sont également disponibles en téléchargement. Les auteurs ont réalisé une analyse sur la cohérence conceptuelle et statistique de l'indice.	(+) L'indice a été calculé au niveau mondial en 2006 puis actualisé à trois reprises par ses concepteurs (dernière version 2012). (+) Sa reproduction à d'autres échelles territoriales est possible moyennant une adaptation des données disponibles et des objectifs cibles.	(-) Les deux dimensions de l'EPI sont complémentaires. Leur agrégation a pour effet de noyer l'information, d'autant plus que leur méthode de pondération continue à faire l'objet de discussions entre experts (dernier exercice en 2012). (-) Le classement des pays est sensible à des variables autres qu'environnementales, telles que les données contextuelles (densité de population par exemple).	(-) La méthodologie évolue à chaque nouvel exercice, en fonction des données disponibles, des critiques de la méthode. (+) Des analyses de sensibilité permettent de faire évoluer la méthode. (+) L'objectif des auteurs est d'arriver à une situation beaucoup plus stable, notamment à propos des données (sources, récurrence annuelle...). En 2012, un effort important a été fait sur la qualité des données de base, avec des critères de sélection assez stricts.	(-) Les données fournies par les organismes internationaux (OMS...) pour le calcul de l'EPI sont construites sur base de méthodologies qui peuvent être hétérogènes.

1.9 Environmental Performance Index (EPI)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(+) Le système de ranking facilite la communication et l'utilisation de l'indice en termes de benchmarking.</p> <p>(+) L'unité de l'indice qui correspond à la distance à une cible ramenée à 100 est également plus facilement communicable et pédagogique. La signification de l'indice, compris entre 0 et 100 est claire : plus la valeur est éloignée de 100 (la cible), plus la performance environnementale est faible.</p> <p>(+) La présentation de l'indice sur un site internet dédié à celui-ci est simple à lire et à comprendre. Les représentations graphiques et cartographiques associées au score sont claires.</p>	<p>(+) Au niveau international, cet indice est clairement orienté pour l'action publique puisqu'il cherche à montrer les performances environnementales de chaque pays par une distance à un objectif à atteindre. Les pouvoirs publics peuvent alors prendre conscience des efforts à faire dans chaque domaine pour améliorer la situation.</p> <p>(+) Au niveau national, certains pays ont mis en place des indices similaires mais adaptés à leur pays (Malaisie par exemple).</p> <p>(+) L'indice pourrait facilement être utilisé pour l'action publique au niveau régional.</p>	<p>(+) L'indice bénéficie de la reconnaissance de certains acteurs clés (Forum économique mondial et Commission UE, universités américaines de Yale et Columbia)</p> <p>(-) Mais il est sujet à controverse en raison principalement de l'agrégation des deux dimensions.</p>	<p>(+) Comparabilité spatiale</p> <p>(-) Pas de comparabilité temporelle actuellement même s'il y a une volonté d'y arriver de manière rétroactive (exercice 2012).</p>

1.10 Indice Planète vivante

1.10 Indice Planète vivante	Point de vue de l'apport intrinsèque				
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur	
	(+) L'Indice Planète vivante éclaire partiellement le pilier environnemental. Il est spécifique à l'état de la biodiversité. (-) Il n'informe pas sur toutes les composantes de la biodiversité. Le règne végétal et les insectes sont ignorés.	(+) Synthèse efficace sur la biodiversité			
1.10 Indice Planète vivante	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
		(+) Calculé par le WWF tous les deux ans pour l'ensemble de la zone tempérée.	(-) Il existe plusieurs méthodes d'agrégation des espèces qui produisent des résultats différents.		(-) Les données sont souvent de sources hétérogènes (méthodes d'échantillonnage/inventaires hétérogènes) et la représentativité des espèces introduites dans les différents indices (en fonction des inventaires disponibles) font l'objet de discussion.
1.10 Indice Planète vivante	Point de vue de l'utilisateur				
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps	
	(+) Facile à comprendre et donc communication simple.	(+) Peut être un instrument d'action publique sur les questions liées à la biodiversité.		(-) La comparabilité dans le temps et dans l'espace est liée à la disponibilité des données (inventaires d'espèces...). Selon la méthode WWF, 1970 est considérée comme année pivot.	

1.11.1 Indicateur de développement humain (IDH)

	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
x1.11.1 Indicateur de développement humain (IDH)	<p>(+) En visant le développement humain, l'IDH propose une approche de l'état des sociétés, élargie par rapport à celle proposée par le PIB, même si, loin de le négliger, il englobe le PIB dans son calcul. Néanmoins, pour pouvoir mettre l'évolution du développement humain en corrélation avec la croissance économique, les auteurs proposent aussi un IDH non monétaire (c'est-à-dire basé sur les seules dimensions santé et éducation).</p> <p>(-) L'IDH apparaît comme une alternative plus que comme un complément au PIB. Il 'corrige' le PIB plutôt qu'il le 'complète'. En termes stricts, il n'est pas vraiment un indicateur complémentaire au PIB</p> <p>(+) L'IDH éclaire le pilier social et le pilier économique de manière ciblée sur la santé, l'éducation et les revenus. Il fournit également un indicateur d'équité au niveau des pays et rencontre ainsi les objectifs du développement durable dans son interface 'équitable'.</p> <p>(-) Cette vision du développement humain centrée sur trois dimensions est jugée réductrice et minimaliste par ses détracteurs. De plus, elle est peu discriminante pour les pays industrialisés.</p> <p>(+) L'IDH est cependant complété par d'autres indicateurs tels que les indicateurs de pauvreté et d'inégalités (IDHI, IIG, IPH(1), IPH(2), IPF, IPM), et adossé à des tableaux de bord.</p> <p>(-) Le PNUD a des préoccupations environnementales fortes, mais elles ne sont pas (encore) intégrées dans l'IDH ni dans ses autres indicateurs.</p>	<p>(+) Approche volontairement synthétique sur les facteurs primordiaux considérés par les experts du PNUD comme des conditions universellement indispensables dans tout processus de développement.</p>	<p>(-) L'IDH ne met en œuvre que trois dimensions et offre ainsi peu de matière pour des analyses plus fines.</p> <p>(+) Cependant, les tableaux de bord qui le complètent autorisent de nombreuses analyses.</p> <p>(+) L'IDH constitue également un remarquable outil d'analyse pour des comparaisons internationales</p>	<p>(+) L'IDH a popularisé avec succès le concept de développement humain pour contrebalancer celui de développement/croissance économique.</p> <p>(+) Il propose une vision ciblée sur l'essentiel du développement humain : la santé, l'éducation, les revenus.</p> <p>(+) Dans cette opération, le PNUD étend ses observations et ses calculs à l'ensemble des pays.</p>

1.11.1 Indicateur de développement humain (IDH)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	(+) Les fondements théoriques, les hypothèses et les méthodes de calculs sont largement documentés. La méthode est donc clairement reproductible, sous réserve de disposer des données nécessaires.	(-) La disponibilité des données peut-être problématique pour certains pays.	(+) Depuis 1990, le PNUD calcule annuellement l'IDH tout en faisant évoluer le cadre conceptuel et le mode calculatoire, passant d'une approche par les manques (1990 à 1993) à une approche par les progrès, remplaçant, dans le calcul final, la moyenne arithmétique par une moyenne géométrique. A chaque modification de calcul, le PNUD s'efforce de recalculer les séries anciennes.	(+) L'IDH est calculé depuis plus de 20 ans, avec de légères modifications, ce qui lui confère une bonne maturité. Les améliorations plus substantielles sont plutôt intégrées dans de nouveaux indicateurs (IDHI, par exemple), pour garantir à l'IDH une certaine homogénéité temporelle.	(-) Dans son approche internationale, l'IDH est tributaire de la qualité des données disponibles dans chacun des pays considérés. Même au sein d'un même pays, les données collectées d'une année à l'autre sont parfois de qualité et de disponibilité variables.

1.11.1 Indicateur de développement humain (IDH)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	(+) L'IDH du PNUD est conçu tout particulièrement dans une optique de communicabilité et de benchmarking sur les facteurs considérés comme prioritaires du développement humain.	(+) L'IDH se veut un instrument d'information, d'alerte et de pilotage de l'action publique, mais son influence ne peut être qu'indirecte, n'ayant pas de prise effective sur les politiques nationales. D'où l'importance d'une bonne communication et le soutien des Nations Unies.	(+) La notoriété de l'IDH est considérable et sa légitimité scientifique est assurée par la réputation de ses concepteurs et de ses collaborateurs (A. Sen pour n'en citer qu'un). Il est souvent critiqué mais sans être pour autant remis en cause. Sa longévité et sa renommée l'ont en quelque sorte 'institutionnalisé'. (+) Le concept de développement humain popularisé par le PNUD s'est imposé à travers le monde	(+) La méthode de calcul de l'IDH permet une comparaison dans l'espace au niveau des pays et dans le temps (avec quelques réserves sur l'utilisation des parités de pouvoir d'achat pour exprimer le revenu). (-) Mais cette capacité théorique dépend fort de la qualité et de la disponibilité des données, d'un pays à l'autre, d'une année à l'autre, ce qui rend, en pratique, les comparaisons délicates. (-) L'utilisation, pour calculer les indices, de seuils variables d'une année à l'autre (le minimum et le maximum observés chaque année) rend difficiles les comparaisons temporelles.

1.11.2 Indicateur de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)

1.11.2 Indicateur de développement humain ajusté aux	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	(+) L'IDHI, comme son nom l'indique, vise à compléter l'IDH par une approche des inégalités internes à chaque pays. Il renforce donc l'éclairage de l'interface équitable, sous l'angle des composantes santé, éducation et revenu.	(+) Approche volontairement synthétique sur les facteurs primordiaux considérés par les experts du PNUD comme des conditions universellement indispensables dans tout processus de développement.	(-) L'IDHI ne met en œuvre que trois dimensions et offre ainsi peu de matière pour des analyses plus fines. (+) Cependant, les tableaux de bord qui le complètent autorisent de nombreuses analyses. (+) L'IDHI, comme l'IDH, constitue également un remarquable outil d'analyse pour les comparaisons internationales.	(+) L'IDHI possède les mêmes points forts que l'IDH (voir fiche 1.11.1) tout en ajoutant une approche par les inégalités au sein des pays. Pour ce faire, il recourt à la méthode de mesure des inégalités de Atkinson, adaptée par Alkire et Foster.

1.11.2 Indicateur de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	(+) Les fondements théoriques, les hypothèses et les méthodes de calculs sont largement documentés. La méthode est donc clairement reproductible, sous réserve de disposer des données nécessaires. (-) La technicité de la mesure des inégalités utilisée dans l'IDHI rend cependant la compréhension de ce dernier plus ardue.	(-) Difficulté d'obtenir de manière régulière les données nécessaires à la mesure des inégalités (pour la Belgique l'IDHI utilise les données de l'enquête EU/SILC).	(+) L'IDHI part de la mesure des composantes de l'IDH sur lesquelles il effectue une 'correction', un ajustement (une perte proportionnelle à l'intensité des inégalités). Il possède donc les mêmes points forts que l'IDH (voir fiche 1.11.1)	(+) L'IDHI n'a été calculé que deux fois à ce jour (2010 et 2011). Cependant la mesure des inégalités qu'il intègre repose sur une méthode bien consolidée.	(-) Dans son approche internationale, l'IDH est tributaire de la qualité des données disponibles dans chacun des pays considérés. Même au sein d'un même pays, les données collectées d'une année à l'autre sont parfois de qualité et de disponibilité variables.

1.11.2 Indicateur de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	(+) L'IDH du PNUD est conçu tout particulièrement dans une optique de communicabilité et de benchmarking sur les facteurs considérés comme prioritaires du développement humain. L'IDHI est moins connu, plus difficile à expliquer, mais il bénéficiera de la notoriété et des outils de diffusion de l'IDH.	(+) L'IDHI se veut un instrument d'information, d'alerte et de pilotage de l'action publique, mais son influence ne peut être qu'indirecte, n'ayant pas de prise effective sur les politiques nationales. D'où l'importance d'une bonne communication et le soutien des Nations Unies.	(+) L'IDHI répond à certaines critiques adressées à l'IDH et repose sur une mesure des inégalités largement reconnue dans les milieux académiques.	(+) La méthode de calcul de l'IDHI permet une comparaison dans l'espace au niveau des pays et dans le temps. (-) Mais cette capacité théorique dépend fort de la qualité et de la disponibilité des données, d'un pays à l'autre, d'une année à l'autre, ce qui rend en pratique les comparaisons toujours délicates. (-) Comme l'IDH, l'IDHI utilise des seuils variables d'une année à l'autre (+- le minimum et le maximum observés chaque année) ce qui rend difficiles les comparaisons temporelles délicates.

1.11.3 Indicateur des inégalités de genre (IIG)

Point de vue de l'apport intrinsèque				
1.11.3 Indicateur des inégalités de genre (IIG)	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité – caractère novateur
		<p>(+) L'IIG se présente comme un indicateur complémentaire à l'IDH et à l'IDHI. Il apporte un éclairage ciblé sur le pilier social, l'interface équitable et le pilier de la gouvernance.</p> <p>(-) Sa couverture des piliers et des interfaces du développement durable est donc limitée</p>	<p>(+) Approche volontairement synthétique sur les facteurs primordiaux considérés par les experts du PNUD comme des conditions universellement indispensables et significatives des inégalités de genre dans tout processus de développement.</p>	<p>(-) L'IIG ne met en œuvre que trois dimensions et offre ainsi peu de matière pour des analyses plus fines.</p> <p>(+) Cependant, les tableaux de bord qui le complètent autorisent de nombreuses analyses.</p> <p>(+) L'IIG, comme l'IDH, constitue également un remarquable outil d'analyse pour les comparaisons internationales.</p>

Point de vue des Méthodes et Données					
1.11.3 Indicateur des inégalités de genre (IIG)	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
		<p>(+) Les fondements théoriques, les hypothèses et les méthodes de calculs sont largement documentés. La méthode est donc clairement reproductible, sous réserve de disposer des données nécessaires.</p>	<p>(-) La disponibilité des données peut-être problématique pour certains pays.</p>	<p>(+) L'IIG possède les mêmes points forts que l'IDH (voir fiche 1.11.1).</p>	<p>(+) L'IIG n'a été calculé que deux fois à ce jour (2010 et 2011). Cependant il résulte de la fusion de deux autres indicateurs, l'ISDH (indicateur sexospécifique de développement humain) et l'IPF (indicateur de participation des femmes), calculés par le PNUD depuis 1995. L'IIG se substitue dorénavant à l'ISDH et à l'IPF.</p>

1.11.3 Indicateur des inégalités de genre (IIG)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	(+) Les fondements théoriques, les hypothèses et les méthodes de calculs sont largement documentés. La méthode est donc clairement reproductible, sous réserve de disposer des données nécessaires.	(-) La disponibilité des données peut-être problématique pour certains pays.	(+) L'IIG possède les mêmes points forts que l'IDH (voir fiche 1.11.1).	(+) La méthode de calcul de l'IIG permet une comparaison dans l'espace au niveau des pays et dans le temps. (-) Mais cette capacité théorique dépend fort de la qualité et de la disponibilité des données, d'un pays à l'autre, d'une année à l'autre, ce qui rend en pratique les comparaisons toujours délicates.

1.11.4 Indicateur de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

1.11.4 Indicateur de pauvreté multidimensionnelle (IPM)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	(+) L'IPM propose une approche de la pauvreté sous l'angle de la déprivation. partant des trois dimensions de l'IDH, santé, éducation et ressources, conçues pour la circonstance comme niveau de vie (approche non monétaire). Il éclaire donc le pilier social et l'interface équitable sous l'angle de ces composantes.	(+) Approche volontairement synthétique sur les facteurs primordiaux considérés par les experts du PNUD comme des conditions universellement indispensables dans tout processus de développement.	(+) L'IPM met en œuvre dix indicateurs pour trois dimensions et offre ainsi matière à des analyses plus fines. (+) Les tableaux de bord qui le complètent autorisent également de nombreuses analyses. (+) L'IPM, comme l'IDH, constitue également un remarquable outil d'analyse pour les comparaisons internationales, avec toutefois cette réserve que les déprivations envisagées correspondent peut-être mieux à la situation des pays pas ou peu industrialisés qu'à celle des pays industrialisés.	(+) L'IPM possède les mêmes points forts que l'IDH (voir fiche 1.11.1) tout en ajoutant une approche par la déprivation non monétaire au sein des pays. Pour ce faire, il recourt à une méthode de mesure de la pauvreté élaborée par Alkire et Foster et calibrée pour cet indicateur par Alkire et Santos.

1.11.4 Indicateur de pauvreté	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	(+) Les fondements théoriques, les hypothèses et les méthodes de calculs sont largement documentés. La méthode est donc clairement reproductible, sous réserve de disposer des données nécessaires.	(-) L'IPM repose sur des données d'enquête. Son calcul dépend donc de leur organisation et des moyens qui y sont affectés par les différents pays.	(+) L'IPM met en œuvre une mesure de la pauvreté par la déprivation qui est statistiquement éprouvée.	(+) L'IPM n'a été calculé que deux fois à ce jour (2010 et 2011). Cependant la mesure des inégalités qu'il intègre repose sur une méthode bien consolidée.	(-) Dans son approche internationale, l'IPM est tributaire de la qualité et de la fréquence des enquêtes menées dans chacun des pays considérés.

1.11.4 Indicateur de pauvreté multidimensionnelle (IPM)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	(+) L'IDH du PNUD est conçu tout particulièrement dans une optique de communicabilité et de benchmarking sur les facteurs considérés comme prioritaires du développement humain. L'IPM est moins connu mais il est simple de conception (sinon de calcul) et bénéficiera de la notoriété et des outils de diffusion de l'IDH	(+) L'IPM se veut un instrument d'information, d'alerte et de pilotage de l'action publique, mais son influence ne peut être qu'indirecte, n'ayant pas de prise effective sur les politiques nationales. D'où l'importance d'une bonne communication et du soutien des Nations Unies.	(+) L'IPM repose sur une mesure de la pauvreté largement reconnue dans les milieux académiques.	(+) La méthode de calcul de l'IPM permet une comparaison dans l'espace au niveau des pays et dans le temps. (-) Cette comparaison est surtout adaptée aux pays en développement. L'adaptation aux pays industrialisés nécessiterait une modification dans la sélection des composantes prises en compte dans la construction de l'indice. (-) En pratique, les comparaisons spatiales sont rendues délicates en raison de la qualité et de la disponibilité variables des données, ainsi que de l'harmonisation des enquêtes d'un pays à l'autre, d'une année à l'autre.

1.12 Indicateurs de développement humain territorialisés

1.12 Indicateurs de développement humain territorialisés	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) Eclairage basé sur trois dimensions du développement humain jugées prioritaires par le PNUD : la santé et l'éducation dans le pilier social; les revenus dans le pilier économique.</p> <p>(-) Considéré à lui seul, l'IDH donne une vue réductrice voire minimaliste du développement humain, à fortiori dans le contexte des pays industrialisés. Il est d'ailleurs généralement complété, y compris dans sa version territorialisée, par d'autres indicateurs tels que les indicateurs de pauvreté et d'inégalités (IDHI, IIG, IPH IPF), et adossé à des tableaux de bord.</p> <p>(-) Une des grosses critiques adressées à l'IDH et à ses adaptations territoriales est d'intégrer dans ses composantes le PIB, ce qui limite sa capacité à être un indicateur complémentaire au PIB.</p>	<p>(+) Approche volontairement synthétique sur les facteurs primordiaux considérés par les experts du PNUD comme des conditions universellement indispensables dans tout processus de développement.</p>		<p>(+) En gardant le principe général de l'IDH et en essayant de contourner ses principaux désavantages, l'IDH-2 (territorialisé) propose une vision plus qualitative et discriminante du développement humain, correspondant davantage aux exigences des territoires les « plus développés ». Son mode de calcul permet un travail à des échelles géographiques relativement fines qui s'avèrent plus intéressantes dans la perspective d'une analyse locale des situations sociales.</p>

1.12 Indicateurs de développement humain territorialisés	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) Le choix des indicateurs permettant de refléter les trois dimensions du développement humain retenues a été opéré sur la base d'une grille d'analyse dont les critères sont : la <i>pertinence</i> (capacité à refléter convenablement la dimension du développement humain à laquelle il est rattaché), la <i>faisabilité locale</i> (disponibilité des données à l'échelle locale), la <i>capacité de comparaison territoriale et temporelle</i>.</p> <p>(+) Les méthodes de calcul utilisées pour chaque sous-indice sont explicitées; et les choix des taux planchers et plafonds pour la normalisation sont justifiés et</p>	<p>Deux versions : Déclinaison stricte de l'IDH du PNUD à des échelles territoriales fines</p> <p>(-) Les différentes déclinaisons de l'IDH du PNUD à l'échelle de territoires régionaux et infra-régionaux butent toutes sur l'indisponibilité de bon nombre de données à ce niveau géographique qui nécessite, le cas échéant, le recours à des proxys et/ou sur le manque de « pertinence locale » des données utilisées</p> <p>Adaptation de l'IDH du PNUD à des échelles territoriales fines</p> <p>(+) Pour les différentes adaptations</p>	<p>(+) La robustesse des IDH territorialisés s'appuie sur celle de l'IDH du PNUD</p>		<p>(-) Les déclinaisons territoriales de l'IDH du PNUD sont confrontées à des problèmes d'indisponibilité de données qui nécessitent, pour bon nombre d'entre elles le recours à des estimations et l'utilisation de proxys, à fortiori dans le cadre de la constitution d'une série temporelle longue.</p> <p>(+) Les adaptations territoriales alternatives de l'IDH tentent, pour la plupart d'entre elles, de prendre en considération, dans le choix des indicateurs, la qualité et la disponibilité des données utilisées à des échelles territoriales fines voire également sur des périodes de temps relativement longues.</p>

1.12 Indicatif	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>discutés. Deux possibilités de méthodes de normalisation : 1) taux fixes et 2) taux variables.</p> <p>Méthode à taux fixes : (+) Comparabilité entre territoires (-) Importance stratégique des choix des seuils qui peuvent, selon les cas, lisser ou, au contraire, révéler les écarts dans chacune des dimensions retenues, mais aussi donner trop ou, au contraire, pas assez d'importance aux dimensions dans l'indice final. (-) Utilisation de paramètres étrangers au territoire considéré.</p> <p>Méthode à taux variables : (+) Mieux ajusté pour l'approche au sein d'un territoire (+) Permet de mieux saisir les évolutions temporelles au sein du territoire (-) Perte de comparabilité entre territoires (-) Par ailleurs, chaque réactualisation du calcul entraîne une modification de la formule de calcul (les taux plancher et plafond étant amenés à évoluer). Cette opération nuit à la comparabilité temporelle et nécessite donc de recalculer les indicateurs pour les années antérieures..</p>	<p>territoriales alternatives de l'IDH, les données utilisées proviennent généralement de sources disponibles par rapport aux territoires concernés.</p> <p>(-) Perte de comparabilité internationale.</p>			

1.12 Indicateurs de développement humain territorialisés	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(+) L'IDH du PNUD est conçu tout particulièrement dans une optique de communicabilité et de benchmarking sur les facteurs considérés comme prioritaires du développement humain.</p> <p>Les adaptations territoriales alternatives de l'IDH entendent également susciter, dans la foulée de l'IDH, la réflexion et le débat à l'échelle des territoires sur le développement humain durable et sur les indicateurs alternatifs au PIB.</p>	<p>(+) Les adaptations territoriales alternatives de l'IDH ont le souci d'établir un diagnostic territorial fin (établissement d'une cartographique instructive et parlante) faisant ressortir les points forts et les points faibles des territoires en termes de développement humain infrarégional, apte à éclairer et soutenir le pilotage des politiques publiques ou des stratégies publiques de développement (suivi d'un schéma de cohérence territoriale, attribution d'aides aux territoires, etc.).</p>	<p>(+) Les adaptations territoriales alternatives de l'IDH du PNUD s'appuient sur la notoriété de l'indice du PNUD pour se faire reconnaître et légitimer.</p> <p>(-) Les applications restent cependant encore ponctuelles voire expérimentales et limitées à des territoires déterminés.</p>	<p>(-) Toutes adaptations alternatives apportées au choix des indicateurs et aux méthodes de calculs pour une meilleure application de l'IDH à l'échelle régionale et infrarégionale l'éloignent du champ de la comparaison internationale.</p> <p>(-) Par ailleurs, le choix de la méthode de normalisation (taux plafond et plancher fixes ou variables) limite d'emblée les possibilités de comparaisons dans le temps ou dans l'espace à l'échelle d'un territoire donné.</p>

1.13 Canadian Index of Wellbeing (CIW) - Indice canadien du mieux-être (ICME)

1.13 Canadian Index of Wellbeing (CIW) - Indice canadien du mieux-être (ICME)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) L'indice canadien du mieux-être apporte un éclairage substantiel voire très approfondi sur le pilier social, l'interface équitable et le pilier environnement du développement durable.</p> <p>(-) L'éclairage est élémentaire pour le pilier économique et l'interface viable, et inexistant pour l'interface vivable.</p>	<p>(+) L'ICME est un indice composite unique qui synthétise un set important d'indicateurs structuré en huit domaines thématiques composés chacun d'une dizaine d'indicateurs phares synthétisés en un indice spécifique par domaine. Ces indicateurs phares sont eux-mêmes sélectionnés parmi un ensemble plus large d'indicateurs potentiels (entre 10 et 20) proposés par les experts des différents domaines (construction par paliers).</p>	<p>(+) L'ICME se veut un outil d'analyse pour explorer les interrelations entre les nombreux facteurs qui façonnent le mieux-être des Canadiens ou encore pour étudier la qualité de vie de sous-populations particulières.</p> <p>(+) En amont, chacun des neuf domaines fait l'objet d'un rapport de recherche circonstancié et étayé par une structure d'analyse commune, détaillée et rigoureuse qui aborde de façon systématique les aspects suivants : une revue de la littérature sur les différentes approches du domaine, une définition du cadre conceptuel et du cadre méthodologique de l'approche retenue, un recensement des sources de données et des indicateurs disponibles.</p>	<p>(+) Le processus de construction de l'ICME repose sur une démarche holistique et intégrée originale résolument délibérative et faisant appel à un vaste réseau de leaders nationaux, de chercheurs, d'organisations et de citoyens. Il se fonde sur les valeurs culturelles canadiennes.</p>

1.13 Canadian Index of Wellbeing (CIW) - Indice canadien du mieux-être (ICME)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) L'ICME repose sur un cadre conceptuel et analytique approfondi qui s'appuie sur un ensemble complexe d'éclairages multiples. En particulier, les rapports de recherche élaborés par les experts pour chacun des neuf domaines présentent de façon détaillée et systématique le cadre méthodologique de l'approche retenue par les experts, et recensent les indicateurs disponibles en les présentant selon un format standardisé. Concernant en particulier la construction de l'indice composite unique, les options méthodologiques retenues par les experts sont présentées dans le rapport méthodologique, leurs avantages et leurs inconvénients y sont discutés et</p>	<p>(-) L'ampleur de la démarche de construction de l'ICME laisse à penser qu'une actualisation de l'ensemble de la démarche selon le même schéma ne pourra se faire sans un coût important en temps et en ressources financières et humaines.</p> <p>(+) Cependant, une actualisation régulière limitée aux données entrant dans la composition des indicateurs et indices paraît quant à elle plus réaliste et moins coûteuse.</p> <p>(-) Les contraintes relatives à la disponibilité temporelle des données limitent la possibilité d'utiliser dans la construction de l'indicateur composite unique tous les indicateurs identifiés comme indicateurs phares dans tous les domaines.</p>	<p>(+) Les discussions et négociations sur le choix des indicateurs et des indices sont balisées par une liste de 12 critères d'acceptabilité et une liste de 21 questions critiques qui ont pour objectif d'assurer une construction cohérente du set d'indicateurs. De façon explicite ou implicite, chaque indicateur ou indice retenu pour contribuer au set d'indicateurs doit se référer aux options reprises dans cette liste.</p> <p>(+) La méthode d'agrégation des indicateurs utilisée (conversion de chaque indicateur brut en un indice d'évolution) a pour but d'obtenir une comparabilité pour l'ensemble du set d'indicateurs.</p> <p>(-) Au sein de chaque domaine, la procédure de standardisation des valeurs de l'indice peut déformer</p>		<p>(-) Le fait d'avoir fixé 1994 comme année de base a eu pour effet de perdre plusieurs indicateurs dans tous les domaines en raison de l'insuffisance de points de données. Lorsque des séries sont incomplètes, des interpolations linéaires et des imputations sont réalisées pour compléter les séries.</p>

1.13 Canadien	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>chaque étape de la construction est développée de façon claire, transparente et pédagogique.</p> <p>(-) L'engagement des citoyens dans l'élaboration de l'indice requiert du temps et nécessite un encadrement rigoureux. La reproductibilité de la démarche nécessite de maintenir le contact avec les participants et de s'assurer qu'experts et citoyens puissent poursuivre le dialogue.</p>		<p>certaines tendances mais elle a néanmoins été retenue par les concepteurs comme étant la meilleure option.</p>		

1.13 Canadian Index of Wellbeing (CIW) - Indice canadien du mieux-être (ICME)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(+) L'ICME est considéré comme un catalyseur du débat citoyen sur des problématiques rarement abordées.</p> <p>(+) Sa méthode de construction rend l'ICME aisément communicable et permet une compréhension aisée des résultats : une augmentation (vs diminution) de l'indice indique une amélioration (vs détérioration) de certains aspects du bien-être dans chacun des domaines visés.</p> <p>(+) L'évolution de l'indice composite unique peut être comparée à l'évolution du PIB par habitant.</p>	<p>(+) Outil d'alerte, de prise de conscience et d'indicateurs de contexte ou de besoin, pour les politiques publiques en matière de bien-être /qualité de vie.</p> <p>(+) Instrument qui permet de suivre les évolutions dans le temps des performances de l'indice et de chacune de ses composantes</p> <p>(+) Initiative qui permet de mettre en réseau différents acteurs du territoire et de faire émerger de nouvelles alliances.</p> <p>(+) Le processus d'élaboration de l'indice a souligné l'importance d'une meilleure stratégie de collecte de données par le bureau des statistiques, ainsi que le rôle essentiel d'une communication simple et accessible à tous.</p>	<p>(+) Les procédures de validation collective des différentes étapes du projet, organisées dans l'ensemble du pays visant une large représentation de canadiens, sont un élément essentiel de la légitimité de l'ICME.</p> <p>(+) L'Institut canadien du mieux-être est considéré comme un pionnier à l'échelle internationale dans l'élaboration d'une approche holistique et intégrée pour mesurer le mieux-être. A ce titre, il est associé avec des experts d'autres pays dans des initiatives internationales telles que, par exemple, l'initiative « <i>Mesurer le progrès des sociétés</i> » de l'OCDE. Il participe également au développement de Wikiprogress, plateforme mondiale d'échanges entre experts et praticiens pour partager leurs expériences en matière de conception, calcul et diffusion d'indicateurs de progrès sociétal.</p>	<p>(-) Les capacités de l'ICME limitent actuellement son usage à l'échelle nationale, avec quelques ventilations provinciales. Dès lors, l'un de ses plus gros défis est de connecter les résultats nationaux avec les préoccupations locales. En effet, la mise en avant des tendances nationales peut masquer des résultats différents au niveau des plus petites couches de population.</p>

1.14 Indice de bien-être des Nations

1.14 Indice de bien-être des Nations	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	(+) Cet indicateur synthétique se base sur une conception du Bien-être à deux dimensions (Bien-être Humain versus Bien-être Environnemental) mais il couvre de manière importante et approfondie les trois piliers du développement durable, ses interfaces et la gouvernance.	(+) L'indice résume en peu de dimensions un nombre important d'indicateurs grâce à une construction en plusieurs « paliers » où, à chacun d'eux, plusieurs indicateurs sont synthétisés.	(+) L'indice offre une bonne capacité d'analyse du fait qu'il couvre bien tous les piliers et leurs interfaces et qu'il contient un nombre important d'indicateurs. Il est possible ainsi d'analyser pourquoi un indice est faible ou élevé en allant d'abord regarder les dimensions qui le constituent puis les indicateurs qui composent ces dimensions.	(+) L'originalité de l'indicateur tient à son approche qui considère que les ressources environnementales servent de support au bien-être humain et que celles-ci peuvent être malmenées notamment dans les pays industrialisés où l'augmentation du bien-être individuel peut se faire pour une part importante au détriment de l'environnement. Cet indicateur permet ainsi de comparer le poids que chaque nation (ou région) fait porter à son environnement pour supporter le bien-être de ses citoyens.

1.14 Indice de bien-être des Nations	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	(+) La méthode de construction de l'indicateur, bien que complexe, est bien documentée. (-) Son actualisation ou son adaptation à un autre niveau géographique nécessite d'adapter les tables de conversion qui permettent de standardiser les indicateurs. La standardisation se fait en effet sur base de normes/seuils en vigueur pour chaque indicateur et ces normes sont susceptibles de changer au cours du temps et selon le niveau géographique. Un tel exercice a cependant été réalisé en 2007 par la Région Île-de-France pour sa région et pour la France.	(-) Cet indice n'a pas été actualisé depuis sa première publication (2001). (-) Comme la standardisation est relativement complexe (table de conversion pour chaque composante) cela ralentit très probablement la réalisation de l'indicateur pour le premier exercice et a aussi vraisemblablement des effets sur le coût de l'indicateur.	(-) Il existe une part de subjectivité dans la définition de seuils pour certaines composantes pour lesquels il n'existe pas de normes reconnues. Toute modification de ces seuils va entraîner des changements dans les résultats de l'indice.		

1.14 Indice de bien-être des Nations	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	(+) L'indicateur est assez didactique de par sa construction. Les indices de bien-être environnemental ou bien-être humain sont tous les deux construits à partir de 5 dimensions essentielles qui ont le même poids.	(-) Dans le cadre de l'exercice réalisé par Prescott-Allen, les seuils font, si possible, référence à des normes internationales en vigueur, il est alors difficile de le considérer comme un instrument d'action publique à un niveau territorial fin. (+) L'indicateur est potentiellement un outil d'action publique intéressant. Pour cela, il faut cependant adapter les seuils en fonction de cibles réfléchies, à l'intérieur de normes internationales, pour le territoire concerné.		

1.15 Indice Planète Heureuse / Happy Planet Index (IPH/HPI)

1.15 Indice Planète Heureuse / Happy Planet Index (IPH/HPI)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	(+) L'IPH/HPI, calculé par la NEF (New Economics Foundation), appréhende le bien-être/bonheur par deux indicateurs, la satisfaction de vie et l'espérance de vie, rapportés à un troisième, l'empreinte écologique. Il aborde ainsi le pilier social et le pilier environnemental (de manière élémentaire) ainsi que l'interface viable. (-) Il n'apporte aucun éclairage sur le pilier économique, les interfaces équitable et vivable et la gouvernance.	(+) L'indicateur se veut simple et synthétique. (-) Il vise davantage le coût écologique d'une vie saine et satisfaisante que le bien-être/bonheur en tant que tel.	(-) Les trois variables mises en œuvre ne permettent pas de grands développements analytiques : l'espérance de vie est un indicateur de base, la satisfaction de vie repose sur une seule question d'enquête (cf. fiche 1.24) et l'empreinte écologique, plus élaborée, propose des analyses propres (cf. fiche 1.7).	(+) L'intérêt de l'IPH/HPI repose sur la volonté de ramener à l'essentiel le coût du bien-être/bonheur et de proposer un indicateur original à l'échelle internationale. (-) Cependant, les détracteurs de l'indicateur considèrent la démarche comme élémentaire et très fragmentaire.

1.15 Indice Planète Heureuse / Happy Planet Index (IPH/HPI)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	(+) Les fondements théoriques, les hypothèses et les méthodes de calculs sont clairement documentés. La méthode est donc reproductible.	(+) La mise en œuvre d'indicateurs simples et aisément accessibles rend la méthode peu coûteuse. (-) Mais l'IPH/HPI est tributaire de la production de l'indice de satisfaction et de l'empreinte écologique calculés par d'autres instances.	La robustesse de L'IPH/HPI est directement liée à la robustesse de l'indice de satisfaction de vie (voir fiche 1.24) et de l'empreinte écologique (voir fiche 1.7).	(+)L'IPH/HPI a été calculé en 2006, 2009 et 2012 pour l'ensemble des pays du monde, en 2007 pour l'Europe. L'édition de 2012 a introduit une nouvelle méthode de calcul, avec les mêmes indicateurs, destinée à équilibrer statistiquement les variations de chaque composante.	La fiabilité des données utilisées par l'IPH/HPI est directement liée à la qualité de l'indice de satisfaction de vie (voir fiche 1.24) et à celle de l'empreinte écologique (voir fiche 1.7).

1.15 Indice Planète Heureuse / Happy Planet Index (IPH/HPI)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	(+) L'IPH/HPI bénéficie d'une bonne stratégie de communication (site internet, rapports, posters, news, participation aux conférences internationales,...).	(+) L'IPH/HPI se veut un instrument d'information, d'alerte et de pilotage de l'action publique, tant au niveau national (Royaume Uni) qu'au niveau international.	(+) L'IPH/HPI a ses partisans et ses détracteurs. Quelles que soient les positions des uns et des autres, il est l'objet de débats et ces débats contribuent à sa notoriété et à sa reconnaissance.	(+) La méthode de calcul de l'IPH/HPI permet une comparaison dans l'espace au niveau des pays et dans le temps. La NEF a également tenté de calculer une série longue de 1961 à 2005.

1.16 Indice di Qualità Regionale dello Sviluppo (QUARS° - Indicateur de qualité du développement régional)

1.16 Indice di Qualità Regionale dello Sviluppo (QUARS° - Indicateur de qualité du développement régional)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) Cet indicateur éclaire de manière très approfondie le pilier social et de manière substantielle les interfaces équitable et viable ainsi que le pilier gouvernance.</p> <p>(-) Il n'éclaire pas du tout le pilier économique. Il éclaire de manière élémentaire le pilier environnement et l'interface vivable (un seul indicateur).</p>	<p>(+) Les indicateurs du QUARS sont une agrégation de 41 indicateurs synthétisés en 7 dimensions et ramenés en un seul indice. Il est calculé pour chacune des 20 régions italiennes.</p>	<p>(+) Chacune des 7 dimensions du QUARS est analysée de manière indépendante selon une méthodologie identique à celle utilisée pour l'indicateur synthétique. Cela permet des analyses comparatives entre le niveau régional et le niveau national par rapport à l'indice global et pour chacune des 7 dimensions.</p>	<p>(+) Le QUARS permet de classer les 20 régions italiennes au niveau de la qualité de leur développement par rapport à la référence nationale, sur base de l'indice global et pour chacune des 7 dimensions composant l'indice.</p>

1.16 Indice di Qualità Regionale dello Sviluppo (QUARS° - Indicateur de qualité du développement régional)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
		<p>(+) indicateur calculé chaque année. Il est actualisé à partir des dernières données disponibles pour chacune des variables.</p>	<p>(-) La méthodologie de calcul de l'indicateur synthétique est appropriée pour un territoire qui contient suffisamment d'entités ou de régions (comme dans le cas italien), ce qui donne suffisamment de points de comparaison variés, mais elle l'est moins si le nombre d'entité pour lequel le calcul est effectué est faible.</p> <p>(-) La valeur de l'indicateur et de ses dimensions pour les régions sont relatives aux valeurs du niveau national. On ne peut pas dire si dans l'absolu la qualité du développement augmente ou diminue d'année en année au niveau national ou au niveau des régions.</p>	<p>(+) La méthode peut être qualifiée de mature pour le territoire italien. Chaque année l'indicateur est actualisé avec un rapport détaillant les analyses selon une structure identique.</p>	

1.16 Indice di Qualità Regionale dello Sviluppo (QUARS) - Indicateur de qualité du développement régional	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(+) Chaque année, le rapport est structuré de la manière suivante : analyse de l'indicateur synthétique pour la dernière année disponible, analyse de chacune des 7 dimensions pour la dernière année disponible, analyse de l'évolution des 7 dimensions et de l'indicateur synthétique par rapport à l'année précédente pour les 20 régions italiennes. Cela rend la lecture et l'interprétation des résultats aisée.</p> <p>(+)L'effort de communication, par exemple par l'utilisation de cartes facilite, en particulier, la comparaison entre régions.</p>	<p>(+) La comparaison de l'indicateur synthétique et de ses dimensions entre les régions permet de faire un diagnostic sur la qualité du développement de chacune des régions.</p> <p>(+) Le classement des régions permet aux régions d'utiliser l'indicateur comme outil de contrôle de l'action publique et pour la planification de leur plan économique (notamment utilisé comme tel par le Latium et la Toscane).</p>		<p>(+)Chaque année, le classement des régions en matière de qualité de développement est effectué par rapport au niveau national.</p> <p>(-) Cette méthodologie ne permet pas de suivre le niveau de l'indicateur ou d'une dimension pour une région dans l'absolu dans le temps puisque chaque année cette valeur est recalculée en fonction du niveau national.</p>

1.17 Indice de Bonheur National Brut au Bhoutan (GNH)

1.17 Indice de Bonheur National Brut au Bhoutan (GNH)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) Le GNH est une vision et une stratégie d'action avant d'être un indicateur. Il se pose en complément ou extension au PNB et dès lors au PIB dont il ambitionne d'avoir la même pertinence et la même cohérence pour tous les aspects qui touchent au bonheur.</p> <p>(+) Sa référence à la soutenabilité passe par le concept de 'développement équilibré et équitable'. Dans cet esprit, il éclaire très bien le pilier social et substantiellement le pilier environnemental, l'interface équitable et la gouvernance.</p> <p>(-) Si le GNH reste un projet de grande envergure, son opérationnalisation l'a conduit à réduire ses prétentions. A défaut d'être la partie émergente d'une compatibilité du bonheur, il est un indicateur synthétique agrégé de 9 domaines représentés par 33 indicateurs, construits sur base de 104 sous-indicateurs.</p> <p>(-) Même s'il couvre tous les aspects du développement durable, il n'éclaire que de manière élémentaire le pilier économique et les interfaces vivable et viable.</p>	<p>(+) Le GNH propose un indicateur synthétique. Il agrège par palier 104 sous-indicateurs. Les valeurs agrégées sont les situations individuelles de 'déprivation' face au bonheur (en quantité et en intensité).</p>	<p>(+) Le calcul repose sur un enquête dont les résultats peuvent être (et sont) analysés finement par thématiques et par régions (districts).</p>	<p>(+) La vision globale et stratégique du projet ainsi que ses ambitions méthodologiques lui confèrent un caractère novateur certain.</p>

1.17 Indice de Bonheur National Brut au Bhoutan (GNH)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) Les hypothèses, la méthode et le processus de construction sont bien documentés. Les formulaires d'enquête et les résultats sont disponibles.</p> <p>(-) La reproductibilité est liée au questionnaire d'enquête qui a varié au cours des phases précédentes (enquêtes pré-pilote, pilote et grandeur nature) et dont on peut penser qu'il variera encore dans la suite.</p>	<p>(+) Le GNH est construit sur base de résultats d'enquêtes qui sont, en théorie, reproductibles et adaptables ;</p> <p>(-) Mais ces enquêtes sont lourdes et coûteuses. Elles dépendent fortement de la volonté politique de les pérenniser.</p>	<p>(+) La méthode d'agrégation de situations de déprivation permet d'échapper à la difficulté « d'additionner des pommes et des poires ».</p> <p>(-) Mais cette même approche par agrégation de situations individuelles de déprivation rend plus difficile une vision plus collective, plus macro, du bonheur.</p>	<p>(+) La méthode a fait l'objet d'une longue période de préparation. Elle semble mûre aujourd'hui, mais elle subira vraisemblablement d'autres améliorations et adaptations (cf Transparence), notamment lorsqu'elle sera appliquée à d'autres pays ou régions.</p>	<p>(+) La fiabilité des données est liée à la qualité de l'enquête dont les conditions d'exécution paraissent avoir été soignées.</p>

1.17 Indice de Bonheur National Brut au Bhoutan (GNH)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(+) Les autorités bhoutanaises ont réalisé un extraordinaire programme de communication à travers le monde, notamment en faisant appel à la collaboration de nombreux experts internationaux. Si le projet est mieux connu que les résultats, ces derniers renferment un potentiel de communication énorme, ne serait-ce que par la simplicité des thèmes abordés relevant de la vie quotidienne de la population.</p>	<p>(+) Dans sa conception même le GNH se veut un outil indispensable à l'élaboration d'une stratégie de développement.</p>	<p>(+) Reconnaissance mondiale auprès des experts, des medias mais aussi un peu auprès des populations.</p>	<p>(-) A notre connaissance, il n'y a pas à ce jour d'application intégrale de la méthode dans d'autres régions et le Bhoutan n'a pas encore lancé sa deuxième enquête. L'adaptation à d'autres contextes géographiques rend les comparaisons dans l'espace difficile.</p> <p>(+) Dans l'enquête 2010 une approche par districts rend possible les comparaisons infra bhoutanaises.</p>

1.18 BIP40 ou baromètre des inégalités et de la pauvreté (France)

1.18 BIP40 ou baromètre des inégalités et de la pauvreté (France)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) Le BIP40 cible son éclairage sur l'interface équitable et le pilier social du développement durable.</p> <p>(-) Le pilier gouvernance est abordé de manière élémentaire. Pas d'information sur les autres piliers et interfaces.</p>	<p>(+) Le BIP40 est un indice synthétique qui résume un set important d'indicateurs (60 environ) articulés autour de six dimensions (revenus, emploi, santé, éducation, logement et justice). Un indicateur composite est calculé pour chacune des six dimensions, à partir de plusieurs indicateurs de base. Pour deux des six dimensions (revenus et emploi), l'indice composite est lui-même constitué de sous-indices agrégés.</p>	<p>(+) A travers ce large éventail d'indicateurs, le BIP40 vise à dresser une image détaillée et multidimensionnelle de la pauvreté et des inégalités (de genre, sociales, intergénérationnelles), à en suivre leurs évolutions dans le temps et à en comprendre les facteurs de dégradation et/ou d'amélioration.</p>	<p>(+) Le BIP40 a été créé pour contrebalancer le pouvoir médiatique du PIB et du CAC40 utilisés respectivement pour rendre compte de la santé économique et boursière. L'idée était de pouvoir leur opposer une vue synthétique de la santé sociale de la société française.</p> <p>(+) La démarche a été initiée par les associations et les acteurs de terrain interpellés par l'augmentation sensible des tensions et des inégalités sociales et par la manière dont elles étaient reflétées à travers les indicateurs officiels. De là, leur volonté de traduire plus fidèlement dans les chiffres la réalité des inégalités et de la pauvreté telle que ressentie sur le terrain.</p>

1.18 BIP40 ou baromètre des inégalités et de la pauvreté (France)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) Effort particulier de pédagogie et de transparence sur la méthodologie bien documentée sur le site http://www.bip40.org/.</p> <p>(+) Possibilité offerte aux utilisateurs de recalculer à leur guise l'indice synthétique sur le site dédié à l'indicateur en utilisant les pondérations de leur choix, et de suivre en direct l'évolution de la courbe de l'indice.</p> <p>(-) Le choix en faveur d'une relative exhaustivité dans le choix des indicateurs a comme conséquence de rendre le BIP40 plus complexe et, par certains aspects, plus difficile à appréhender dans le détail que l'indice de santé sociale américain dont il s'inspire.</p> <p>Une difficulté supplémentaire tient à la pondération proposée des indicateurs et des sous-indices catégoriels qui le composent (pour stabiliser le poids de chaque dimension et éviter que celui-ci ne soit pas déterminé seulement par le nombre de variables qui le composent), ce qui fait apparaître de manière plus évidente l'aspect subjectif de l'indice et le rend plus sensible aux critiques.</p>	<p>(+) Le BIP40 est réactualisé chaque année. Les résultats sont publiés sur le site internet de l'indicateur.</p> <p>(-) Tous les indicateurs ne sont pas disponibles sur l'ensemble de la période : certains indicateurs sont retranchés parce qu'indisponibles ou devenus obsolètes et de nouveaux sont ajoutés parce qu'ils apportent une information nouvelle utile et pertinente ou complètent, corrigent et améliorent des mesures préexistantes.</p>	<p>(+) La méthode de normalisation retenue, inspirée de celle de l'ISS américain, a été opérée sur base d'un certain nombre de tests de sensibilité.</p> <p>(-) Les changements dans la composition du BIP40 en fonction de l'évolution dans le temps du champ des indicateurs pris en compte peut entraîner des variations dans les résultats obtenus pour l'indice et ses composantes. En particulier, la question de la période de référence choisie pour l'indice ainsi que celle de l'importance relative – normative - accordée à chacune des 6 dimensions sont posées.</p>	<p>(+) Maturité éprouvée de la méthode au fil de son évolution et des débats suscités par ses concepteurs autour des principes de construction de l'indice.</p> <p>(+) Une réflexion soutenue est menée par les concepteurs de l'indice sur les questions méthodologiques qui assurent dans le temps sa pertinence, en particulier, la question de la normalisation des séries et de leur longueur.</p>	<p>(-) Dans chacune des six dimensions de l'indice, la qualité et la quantité des données disponibles (et utilisables) évoluent dans le temps.</p> <p>(-) Du fait même de la difficulté de disposer de certaines données sur une longue période, il existe plusieurs versions du BIP40 qui couvrent différentes périodes de références. : Selon la période de référence choisie, l'indice fournit des résultats quelque peu différents. C'est également le cas lorsqu'on compare l'indice calculé sur les seuls indicateurs disponibles sur l'ensemble de la période, et celui calculé sur l'ensemble des indicateurs disponibles en fin de période. La valeur des indicateurs élémentaires dépend de la période de référence sur laquelle ils sont établis.</p>

1.18 BIP40 ou baromètre des inégalités et de la pauvreté (France)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	(+) Outil de sensibilisation et de pression. (+) Cette initiative a aussi pour ambition de pousser le système statistique public à faire évoluer ses propres méthodes vers une plus grande pertinence vis à vis du débat social	(+) Outil d'alerte, de prise de conscience et d'indicateurs de contexte ou de besoin, pour les politiques publiques sociales.	(+) La légitimité de cet indicateur repose sur deux aspects : le processus participatif de sa construction et l'usage de l'indicateur par ses coproducteurs issus d'horizons différents.	(+) L'indice a essentiellement une vocation de comparabilité temporelle (le mode de normalisation retenue est une normalisation comparative temporelle). (-) Pas de vocation de comparabilité spatiale.

1.19 Indicateur de santé sociale américain (ISS) – Index of Social Health (ISH)

1.19 Indicateur de santé sociale américain (ISS) – Index of Social Health (ISH)	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) L'indice de santé sociale américain cible son éclairage sur le pilier social et l'interface équitable du développement durable.</p> <p>(-) Le pilier économique est abordé de manière élémentaire tandis que le pilier environnemental et ses interfaces vivable et viable ne sont pas abordés.</p>	<p>(+) L'indice est organisé autour de quatre périodes de la vie : l'enfance, la jeunesse, la phase adulte et la vieillesse. Une cinquième catégorie concerne des caractéristiques transgénérationnelles. Chaque catégorie est composée de deux à quatre indicateurs ; au total, l'indice comprend 16 indicateurs (dans sa version originale).</p> <p>(+) Volonté des concepteurs de produire un indice suffisamment simple à analyser ou à construire.</p>	<p>(+) L'indice de santé sociale est adossé à une batterie d'indicateurs sociaux (baromètre social) qui permet des analyses détaillées sur la situation sociale des Etats-Unis et son évolution, notamment en comparaison à celle du PIB. Plusieurs niveaux d'analyse sont proposés dans les rapports annuels, passant d'une analyse globale à une analyse détaillée, et d'une approche conjoncturelle (annuelle) à une approche plus structurelle (tendances de long terme).</p>	<p>(+) L'approche empruntée pour définir la notion de santé sociale « par génération » est originale. Le choix des composantes de l'indice repose sur l'identification des principales caractéristiques de la santé sociale à différents moments de la vie d'un être humain, en partant de l'idée centrale selon laquelle chaque étape de la vie se caractérise par des difficultés qui lui sont relativement spécifiques.</p>

1.19 Indicateur de santé sociale américain (ISS) – Index of Social Health (ISH)	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) Méthode simple à mettre en œuvre et à comprendre, très transparente et particulièrement pratique. Elle peut être appliquée aisément à partir de n'importe quel type d'indicateurs.</p>	<p>(+) L'indice est calculé annuellement pour les Etats-Unis depuis les années 80.</p> <p>(+) Il a été repris et adapté dans d'autres Etats, au Canada et en France, à l'échelle nationale, régionale et infrarégionale (voir fiche 1.20).</p> <p>(+) Il est assez facile à élaborer et à actualiser, aisément reproductible à différentes échelles territoriales, moyennant un aménagement des dimensions nécessaire pour intégrer les données statistiques disponibles dans chacun des territoires.</p> <p>(-) La méthode de normalisation comparative temporelle utilisée pour construire l'indice oblige à disposer, pour chaque indicateur (au moins une douzaine d'indicateurs recommandés), de données statistiques annuelles sur un nombre suffisamment important d'années (au minimum 10 ans) pour pouvoir dégager une évolution. Cette disponibilité temporelle est un facteur prépondérant dans le choix des variables constitutives de l'indice.</p>	<p>(-) La méthode de normalisation comparative temporelle nécessite une révision périodique des bases d'attribution des notes 0 et 100 pour de nombreuses variables (et ce, chaque fois qu'une variable dépasse son « record » sur la période étudiée). Cela nécessite de recalculer l'ensemble de la série temporelle avec les nouvelles bases.</p> <p>(-) Avec cette méthode de normalisation, si une variable ne connaît que de faibles variations au cours de la période étudiée, cette faible progression fera tout de même passer de 0 à 100 la note de cette variable, ce qui aura autant de poids sur l'indice final qu'une progression de plus grande amplitude observée pour une autre variable.</p>	<p>(+) Maturité fondée sur une longue expérience de calcul de l'indice. A noter que le contenu de l'indicateur a légèrement évolué dans le temps, certaines variables ayant été remplacées par d'autres en fonction du degré de pertinence et de disponibilité statistique. Une version « allégée » de l'ISS a également été proposée, composée de 9 variables au lieu de 16, qui permet de pouvoir être calculée sur une plus longue période de temps (remontant jusqu'à la fin des années 1950).</p>	<p>(-) La méthode de normalisation comparative temporelle utilisée risque d'attribuer un score de 100 à une variable dont les performances en valeurs absolues restent médiocres sur toute la période étudiée (par exemple un taux de chômage qui oscille entre 10% et 15% sur l'ensemble de la période).</p>

1.19 Indicateur de santé sociale américain (ISS) – Index of Social Health (ISH)	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(+) Outil de communication efficace, en particulier en comparaison avec le PIB pour montrer les divergences d'évolution. Sa capacité à servir de « produit d'appel » pour les indicateurs qui le composent accentue son caractère remarquable et facilite sa lisibilité et la compréhension des phénomènes observés : ainsi, d'une année à l'autre, l'augmentation ou la baisse de l'ISS permet de faire un zoom rapide sur les raisons de cette évolution.</p> <p>(-) Par construction, l'indice est borné à 100, ce qui nuance la capacité de comparaison de son évolution avec celle du PIB qui évolue dans un espace non borné.</p>	<p>(+) Outil d'alerte, de prise de conscience et d'indicateurs de contexte ou de besoin, pour les politiques publiques sociales.</p>	<p>(+) Un des premiers indicateurs à avoir été conçu pour s'opposer à la domination du PIB dans les débats publics.</p> <p>(+) Largement reconnu et rendu populaire aux Etats-Unis et au niveau international, cet indice a inspiré bon nombre d'autres expériences dans le domaine.</p>	<p>(+) L'indice a essentiellement une vocation de comparabilité temporelle (le mode de normalisation retenue est une normalisation comparative temporelle) ;</p> <p>(-) mais pas de vocation de comparabilité spatiale.</p>

1.20 Indicateur régional de santé sociale (ISS) pour les régions françaises

Plusieurs travaux ont été menés en France pour calculer des ISS au niveau des territoires. Citons en particulier :

- 1) La régionalisation du baromètre des inégalités et de la pauvreté dans la Région du Nord-Pas-de-Calais, considérée comme pionnière (voir fiches 1.20 et 1.18).
- 2) L'indicateur régional de santé sociale français calculé pour l'ensemble des régions françaises (F. Jany-Catrice et R. Zotti, voir fiche 1.20)
- 3) L'indice de situation sociale régional pour la région Ile-de-France (A. Boutaud, voir fiche 1.19)

L'analyse des forces et faiblesses ci-dessous porte sur l'ensemble de ces expériences.

1.20 Indicateur régional de santé sociale (ISS) pour les régions françaises	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) Les différentes variantes de l'ISS régional français ciblent leur éclairage sur le pilier social et l'interface équitable du développement durable.</p> <p>(-) Le pilier économique est abordé de manière élémentaire tandis que le pilier environnemental et ses interfaces vivable et viable ne sont pas abordés.</p>	<p>(+) Volonté de dépasser l'approche strictement monétaire de la pauvreté et de synthétiser, par un choix limité de variables, la multidimensionnalité de la pauvreté et des inégalités sociales : emploi, logement, santé, scolarité, revenus, consommation, liens sociaux, ...</p> <p>(+) Volonté des concepteurs de produire un indice suffisamment simple à analyser ou à construire.</p>	<p>(+) Les différentes versions de l'ISS régional français s'appuient, pour le choix des domaines d'observation, sur de nombreux rapports analytiques sur les inégalités et la pauvreté, et leurs évolutions, à partir d'une multitude de regards interprétatifs sur les résultats obtenus.</p> <p>(+) Différentes analyses ont également été développées par les auteurs des ISS régionaux français pour tester différentes possibilités de calculs des ISS en fonction de différents choix de sélection des variables de base et selon différentes méthodes de normalisation de ces variables.</p>	<p>(+) L'intérêt de ces projets réside dans les modalités de construction qui ont présidé aux choix des variables et à son élaboration. Elles reposent en partie sur un processus de production collectif où de nombreux acteurs ont débattu à propos des inégalités et de la santé sociale, du choix des domaines d'observation et des variables, des méthodes de construction, des pondérations choisies, C'est cette mise en commun de regards et d'attentes divers qui a fait la richesse de cette réflexion.</p> <p>(+) Production d'indicateurs synthétiques de santé/situation sociale relevant de données macrosociales et non individuelles.</p>

Point de vue des Méthodes et Données

1.20 Indicateur régional de santé sociale (ISS) pour les régions françaises	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) Le choix des variables est justifié et les sources de données sont identifiées dans des documents méthodologiques complets, rigoureux et publiés.</p> <p>(+) Les choix méthodologiques y sont également présentés et discutés, le processus de construction de l'indice y est développé étape par étape.</p> <p>(+) L'indice est aisément reproductible</p>	<p>(+) Plusieurs versions d'ISS régional ont été calculées pour différents territoires français. Certaines d'entre elles ont donné lieu à des actualisations (par exemple, l'ISSR calculé par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme - Ile de France – IAU idF, qui propose désormais une série temporelle de l'ISSR pour la région Ile de France de 1995 à 2009).</p> <p>(+) Indicateur assez facile à élaborer et à actualiser, souple et adaptable en fonction des objectifs poursuivis et des données disponibles aux échelles territoriales cibles.</p> <p>(-) Comparabilité territoriale relative et limitée en fonction du champ de l'indicateur, de son mode d'appréhension de la situation sociale, du choix des variables et des options méthodologiques, notamment le choix de la méthode de normalisation.</p> <p>(-) Chaque méthode de normalisation testée dans les différentes versions des ISSR présente des limites. Ainsi par exemple, la normalisation spatiale ne permet pas de suivre l'évolution temporelle de la situation sociale d'un territoire ; la normalisation temporelle donne autant d'impact à une variable qui varie très faiblement qu'à une variable qui évolue très fortement.</p>	<p>(+) La construction de l'ISSR a été réalisée pas à pas, en différentes étapes contrôlées, qui ont permis d'asseoir une certaine robustesse de la méthode : le choix des variables repose sur la réalisation de tests de sensibilité des variables sélectionnées et la discussion de leur pertinence ; de même, plusieurs méthodes d'agrégation de données ont été testées : normalisation comparative spatiale, normalisation comparative temporelle, normalisation comparative temporelle relative.</p> <p>(-) Précautions à prendre dans l'interprétation des variations qui pourraient être dues à des changements de législation, de qualité d'enregistrement, ou qui seraient le seul reflet d'une variation de l'offre de certains dispositifs.</p>	<p>(+) Les différentes adaptations et actualisations de l'ISS régional contribuent à son amélioration et à son enrichissement en fonction notamment de l'évolution des données disponibles et des analyses régulières et détaillées des résultats obtenus dans chaque version de l'ISS (voir notamment les travaux d'Aurélien Boutaud qui a contribué au développement d'ISS pour différents territoires français régionaux et infra-régionaux)</p>	<p>(-) Caractère parcimonieux des données sociales de niveau régional ou infrarégional ; en particulier, faiblesse du système d'information statistique régional en matière d'inégalités et de pauvreté.</p> <p>(-) La normalisation comparative temporelle nécessite une disponibilité des données sur une longue période (au minimum 10 ans) pour pouvoir dégager une évolution. Il en résulte que certaines variables ont été écartées des exercices réalisés par manque de données sur toute la période. Ce qui explique aussi que certaines dimensions sont absentes de l'analyse et donc non représentées dans l'indicateur. Pour d'autres dimensions, certaines données ont été utilisées mais nécessitent d'être fiabilisées.</p>

Point de vue de l'utilisateur

Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
<p>(+) Indicateur simple à appréhender et à exposer techniquement. L'absence de pondération ainsi que le nombre relativement modeste de variables retenues permettent de passer aisément d'une lecture globale à une analyse plus détaillée (par sous-indice) de la situation sociale. La répartition des indicateurs dans un tableau à trois colonnes (amélioration, stabilité, dégradation) permet d'analyser très rapidement les causes de la distribution / l'évolution générale de la situation sociale.</p>	<p>(+) Outil d'alerte, de prise de conscience et d'indicateurs de contexte ou de besoin, pour les politiques publiques sociales.</p> <p>(+) Outil de benchmarking (si normalisation comparative spatiale) : permet d'observer et de comparer les territoires, de repérer les poches territoriales de grande pauvreté</p> <p>(+) Initiative qui permet de mettre en réseau différents acteurs du territoire (dont les institutions locales productrices de statistiques) et de faire émerger de nouvelles alliances.</p>	<p>(+) La légitimité de cet indicateur repose sur deux aspects : le processus participatif de sa construction et l'usage de l'indicateur par ses coproducteurs issus d'horizons différents.</p>	<p>(-) Selon la méthode de normalisation comparative choisie (spatiale ou temporelle), l'indice final permettra soit une comparaison de territoires pour une année de référence observée (normalisation spatiale), soit une comparaison temporelle pour une période de temps définie pour un territoire (normalisation temporelle) mais pas les deux à la fois.</p>

1.21 Taux de sécurité démarchandisée

1.21 Taux de sécurité démarchandisée	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) Le taux de sécurité démarchandisée apporte un éclairage limité et ciblé sur l'interface équitable du développement durable. Le pilier économique est abordé de façon élémentaire (par un seul indicateur).</p> <p>(-) Aucune information n'est fournie pour les autres piliers et interfaces.</p>	<p>(+) Le taux de sécurité démarchandisée est un taux qui évalue, au numérateur, la somme des ressources de sécurité démarchandisée moins l'insécurité économique, et, au dénominateur, le revenu moyen des actifs en emploi.</p>	<p>(+) Une analyse des composantes de l'indicateur est proposée par son concepteur, qui examine en détail les rôles des différents facteurs de risque de pauvreté pour les populations en raison, par exemple, des aléas de l'existence tels que le chômage, les accidents, les maladies et les handicaps.</p> <p>L'indicateur permet également d'observer et d'analyser la diversité des liens entre prestations sociales et sécurité économique dans les différents pays européens débouchant sur la caractérisation de groupes de pays selon le niveau de leurs prestations et celui des sécurités qu'ils procurent.</p>	<p>Cet indicateur apporte une contribution intéressante à l'évaluation des rôles de la sécurité sociale et des politiques sociales dans la détermination du bien-être par le maintien et le développement de la sécurité économique des populations.</p>

1.21 Taux de sécurité démarchandisée	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) Les règles et conventions d'évaluation qui sous-tendent la construction de l'indicateur sont explicitées et justifiées, la méthode de calcul est transparente et documentée. Elle est reproductible, sous réserve de disposer des données nécessaires.</p> <p>(-) La technicité de l'indicateur et de sa mesure rend sa compréhension complexe et assez ardue.</p>	<p>(-) Publications ponctuelles de l'indicateur dans le cadre de publications scientifiques</p> <p>(+) Les données servant de base au calcul de l'indicateur proviennent de deux sources différentes, d'une part la base de données d'Eurostat qui fournit un cadre cohérent de données permettant des comparaisons internationales, et d'autre part, la base « LIS » (Luxembourg Income Study), régulièrement mises à jour et harmonisées.</p> <p>(-) Les données étant fournies par les administrations des différents pays européens, elles ne sont disponibles qu'avec des rythmes et des contraintes particulières. Ce qui a pour conséquence de limiter les années et les pays pour lesquels des exploitations sont possibles.</p>	<p>(+) La sensibilité du taux aux variations des différentes prestations sociales ou des revenus des particuliers a été évaluée, en simulant divers scénarii alternatifs de politique sociale</p>		

1.21 Taux de sécurité démarchandisée	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	(-) Outil technique dont la communication est limitée au monde scientifique.	(+) L'indice est conçu pour évaluer les conséquences des politiques sociales en matière de sécurité ou d'insécurité des populations, et pour simuler l'action des diverses politiques sociales sur la sécurité.		(+) L'indicateur est conçu pour comparer les performances relatives de différents Etats sociaux (nations, régions, départements, ...) en matière de lutte contre l'insécurité économique et sociale des populations. Il a donné lieu à une comparaison des systèmes de protection sociale européens. (+) Il permet également de suivre les évolutions de la sécurité économique et de ses composantes des années 1990 jusqu'aux années 2000.

1.22 Indice de déprivation matérielle

1.22 Indice de déprivation matérielle	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	<p>(+) L'indice de déprivation matérielle se base sur neuf items d'accès à des conditions de vie classés dans l'interface équitable.</p> <p>(-) Aucune autre information n'est apportée dans les autres piliers et interfaces du développement durable.</p>		<p>(+) A partir des résultats de l'enquête EU-SILC, des analyses approfondies sont réalisées sur les déterminants de la pauvreté multidimensionnelle, soit à l'échelle de territoires nationaux (voire régionaux), soit dans le cadre de comparaisons entre les différents pays européens.</p>	<p>(+) L'indice de déprivation matérielle permet d'élargir l'approche monétaire de la pauvreté en l'étendant à la pauvreté liée aux conditions de vie de base des personnes.</p> <p>(+) Au niveau européen, l'intérêt de cette mesure est également de compléter l'approche relative (monétaire) de la pauvreté par des indicateurs qui illustrent les différences de niveaux de vie au sein de l'Union européenne.</p>

1.22 Indice de déprivation matérielle	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	<p>(+) La méthodologie utilisée est simple, transparente et facilement reproductible pour autant que l'on dispose des données pertinentes par rapport aux hypothèses adoptées.</p>	<p>(+) Les données utilisées dans la construction de l'indice proviennent de l'enquête EU-SILC pour permettre les comparaisons entre les différents Etats membres. La disponibilité des données dépend de l'organisation de l'enquête dans les pays de l'Union. Elle est généralement annuelle depuis 2004.</p>	<p>(+) L'application de la méthode est statistiquement éprouvée. Les choix méthodologiques, relatifs notamment à la pondération, sont basés sur de nombreux tests statistiques.</p> <p>(-) Une des critiques à l'encontre de cet indice est le faible nombre d'items pris en considération, ce qui rend l'indicateur sensible à la variation d'un seul item.</p> <p>(-) Le choix et la pertinence des items retenus font également l'objet de critiques et de controverses ; tantôt elles portent sur le champ couvert par les items retenus, tantôt sur le principe même du panier de biens jugé 'paternaliste'.</p> <p>Le choix du seuil fixé (nombre d'items pour être considéré comme déprivé) est arbitraire.</p> <p>(+) L'indice est actuellement en cours de révision à partir d'analyses approfondies réalisées sur la base des données recueillies dans le cadre d'un module complémentaire adossé à l'enquête EU-SILC de</p>		<p>(-) L'étendue et la qualité des données nécessaires pour approcher la déprivation est tributaire de l'organisation des enquêtes, des moyens qui y sont affectés et des priorités données par les pays aux champs d'investigation et à leur couverture.</p>

1.22 Indice	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
			<p>2009. Ces analyses portent sur tous les items sélectionnés pour mesurer la déprivation matérielle dans l'ensemble des pays de l'Union européenne (tout au moins 24 pays). Elles visent à vérifier systématiquement, pour chaque item, sa pertinence, sa validité, sa cohérence et son 'additivité'. Seuls sont retenus les items qui satisfont à l'ensemble des conditions requises pour chacun des tests. Des tests complémentaires sont également réalisés pour asseoir et justifier le choix de la méthode d'agrégation. Cet investissement important vise à conférer à la méthode une robustesse nécessaire pour affronter la pression politique dans le cadre du processus décisionnel d'agrégation et d'officialisation de la nouvelle version de l'indicateur (prévue pour 2013).</p> <p>(+) Cette nouvelle version permettra d'élargir le champ à la déprivation des enfants et de couvrir de nouvelles dimensions : alimentation, santé, loisirs, habillement (et chaussures), chauffage, dépenses inattendues, ...</p>		

1.22 Indice de déprivation matérielle	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
		<p>(+) Outil de pilotage et d'évaluation des politiques publiques au niveau européen : l'indice est un indicateur cible de la stratégie européenne 2020. Il est également utilisé par les Etats-membres et la Commission européenne dans les Rapports nationaux sur l'inclusion sociale.</p>	<p>(+) L'indice est reconnu par les instances européennes et utilisé dans le cadre de la méthode ouverte de coordination dans le domaine social et dans le cadre de la Stratégie Europe 2020.</p>	<p>(+) L'indice est particulièrement préconisé pour permettre des comparaisons entre les différents Etats membres de l'Union européenne.</p> <p>(-) Des comparaisons temporelles sont possibles mais plus sujettes à caution.</p>

1.23 Better life index

Point de vue de l'apport intrinsèque				
1.23 Better life index	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
		<p>(+) Les 11 critères choisis pour estimer « le vivre mieux » selon l'OCDE couvrent de manière très approfondie le pilier social et de manière substantielle les piliers économique et environnement, et l'interface équitable. Il éclaire de manière élémentaire le pilier gouvernance.</p> <p>(-) Il n'y a pas d'indicateurs pour les interfaces de l'environnement (vivable et viable).</p> <p>(-) Le « mieux vivre » est abordé par des indicateurs qui sont essentiellement des mesures du mieux vivre au niveau individuel. Le mieux vivre collectif est très peu abordé.</p> <p>(-) Difficulté à appréhender finement certains aspects du « mieux vivre » à défaut de disposer de données internationalement reconnues pour approcher certains critères (par exemple la démocratie, mobilité sociale, sentiment de frustration, liberté d'expression...).</p>	<p>(+) La technique de synthèse rend possible le regroupement des 11 dimensions retenues pour approcher le « vivre mieux » en un seul score.</p> <p>(-) Il y a autant de synthèses possibles que d'utilisateurs du site. A ce stade de développement de l'indice, l'OCDE ne fait pas de choix sur la pondération. Elle n'attribue pas de classement aux pays pour l'ensemble des 11 critères. Chaque utilisateur peut construire son agrégation et comparer « son indice » à celui d' « autres » utilisateurs. A l'avenir, il est possible que l'OCDE propose une agrégation en fonction de l'analyse des utilisateurs qui s'enregistrent sur le site ou d'une autre méthodologie.</p>	

Point de vue des Méthodes et Données					
1.23 Better life index	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
		<p>(+) Le site internet est très transparent sur le processus de construction, les indicateurs et données utilisées.</p>		<p>(-) L'approche proposée actuellement par le site pour appréhender les inégalités hommes /femmes sur la base du genre des utilisateurs qui s'enregistrent pose un problème de robustesse.</p>	<p>(+) L'indicateur composite a été lancé en mai 2011. Il est donc tout récent et fait (et fera) encore l'objet d'ajustements. Depuis mai 2011, certains indicateurs pour illustrer les 11 critères ont été supprimés et de nouveaux ont été introduits de manière à répondre aux premières critiques (par exemple sur le critère environnemental).</p>

Point de vue de l'utilisateur				
1.23 Better life index	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
		(+) La présentation graphique des 11 critères sous forme de pétales de longueur proportionnelle au score du pays pour le critère, et qui forment des fleurs colorées propose une synthèse graphique esthétiquement efficace et facilite la communication.		

1.24 Indice de satisfaction de vie

1.24 Indice de satisfaction de vie	Point de vue de l'apport intrinsèque			
	Complémentarité au PIB	Capacité de synthèse	Capacité d'analyse	Originalité –caractère novateur
	(-) L'indice de satisfaction de vie est composé d'un seul indicateur classé dans le pilier social. Aucune autre information n'est apportée dans les autres piliers et interfaces.	(+) L'indice mesure la qualité de la vie par le bien-être subjectif à partir d'une réponse à une question unique posée aux individus dans le cadre d'enquêtes : « Etes-vous globalement satisfait de la vie que vous menez ? »	(+) Les résultats des enquêtes nationales sont centralisés dans une base de données mondiale (World Database Happiness) qui propose des séries longues harmonisées offrant aux utilisateurs des possibilités d'analyses comparatives spatiales et temporelles, en regard notamment des évolutions du PIB. (+) Ils permettent également de mieux comprendre les déterminants de la qualité de la vie par le croisement possible avec des données sur différentes dimensions telles que le revenu, la santé, l'éducation, le logement, etc.	(+) L'intérêt de cette mesure est de fournir des informations sur le bien-être humain qui vont au-delà de celles habituellement retenues par les économistes, axées sur les ressources dont chacun dispose, qui sont généralement estimées en termes de revenu monétaire, de biens ou encore de consommation individuelle de biens et services. (+) En ce sens, l'indice est utilisé comme une alternative à la mesure du bien-être par le PIB. (-) L'indice propose une mesure du bien-être strictement individuel et non collectif. Il est fondé sur le présupposé que la somme des satisfactions individuelles est, en moyenne, équivalente à la satisfaction collective.

1.24 Indice de satisfaction de vie	Point de vue des Méthodes et Données				
	Transparence	Reproductibilité	Robustesse	Maturité	Fiabilité des données
	(+) La méthodologie utilisée est extrêmement simple, très transparente et très facilement reproductible (une réponse à une question unique). Elle permet d'obtenir des données à relativement faible coût. (+) Le site internet de la World Database of Happiness (http://worlddatabaseofhappiness.eur.nl) rassemble et diffuse tous les documents de référence dans le domaine.	(+) La disponibilité des séries est généralement annuelle (c'est le cas pour la Belgique – série annuelle depuis 1973), variable selon la récurrence des enquêtes dans les différents pays. (-) Des ruptures de séries peuvent être observées en raison notamment d'une modification de la place de la question dans le questionnaire, ou encore d'un changement méthodologique lors de la passation de l'enquête.	(-) De nombreuses critiques méthodologiques sont formulées à l'encontre de cet indice notamment sur l'utilisation d'un seul item pour mesurer la satisfaction de vie. (-) Deux des faiblesses majeures concernent la comparabilité interpersonnelle et la possibilité que des événements externes puissent perturber les évaluations et leur mesure.	(+) Maturité de la méthode due à sa longue expérience dans différents contextes (différents pays du monde).	(-) L'interprétation des données de satisfaction de vie est délicate, notamment en raison du fait que toute richesse est relative d'une part, et d'autre part, en raison du fait que les normes sociales du bien-être sont évolutives : les points de référence peuvent varier selon l'époque et les personnes.

1.24 Indice de satisfaction de vie	Point de vue de l'utilisateur			
	Communicabilité	Instrument(s) pour l'action politique	Reconnaissance et légitimité	Comparabilité dans l'espace et dans le temps
	<p>(+) Outil de communication fortement médiatisé au niveau international et largement utilisé en comparaison temporelle avec l'évolution du PIB pour montrer les écarts entre le bien-être économique et le bien-être subjectif.</p>	<p>(+) L'indice de satisfaction de vie comme proxy de la mesure subjective du bien-être a occupé une place prépondérante ces derniers temps dans le débat sur la mesure de la qualité de la vie.</p> <p>(-) Cette popularité a aussi engendré des ambiguïtés et des méprises, la plus importante étant de considérer que toutes les dimensions du bien-être subjectif peuvent, d'une certaine manière, être réduites à la simple dimension du « bonheur ».</p>		<p>(+) Les séries chronologiques de l'indice permettent de suivre l'évolution de la satisfaction de vie d'une même population (comparaison temporelle).</p> <p>(+) Les résultats des sondages centralisés dans la World Database Happiness sont harmonisés pour permettre des comparaisons entre pays.</p> <p>(-) L'utilisation de différentes modalités de questionnement dans les enquêtes réalisées de par le monde (notamment les variantes dans les échelles de graduation proposées pour la réponse à la question « Etes-vous globalement satisfait de la vie que vous menez ? » mais aussi la place de la question dans le questionnaire, ...) limite la comparabilité des résultats entre pays.</p>